

ECUE E31 SL

Grammaire III

le 15 septembre 2009

Jacques Bres

Bureau H 210, réception : 1^{er} semestre mercredi 17h20 ; 2^{ème} semestre : lundi 11h 20

Tel : 04 67 14 22 29

mel : jacques.bres@univ-montp3.fr

1. Bienvenue à vous qui suivez à distance ce cours de *Grammaire III*. Il s'adresse à tous les étudiants en 2^{ème} année, 3^{ème} semestre, des Licences de Sciences du langage, de Lettres modernes et Lettres classiques. Il est obligatoirement couplé avec le cours de *Grammaire II* de B. Verine dans le cadre de l'ECUE *Linguistique française*.

Vous trouverez dans la syllabus de B. Verine toutes les informations nécessaires à cet ECUE : je ne les reprends pas ici.

2. Le but de cet enseignement est de revoir et d'approfondir certaines notions fondamentales de la grammaire : (1) la diathèse, (2) les déterminants, (3) les pronoms. Cf. *infra* le plan du cours.

Pour les questions (2) et (3), il vous est proposé une série de fiches et il est vous est demandé de faire une série complémentaire. Ainsi vous trouverez traitées les questions de *l'article*, du déterminant et du pronom *démonstratif*, des pronoms *personnels* et *relatifs* ; vous devez réaliser une fiche sur les déterminants et pronoms *possessifs*, *numéraux* et *indéfinis*.

Ces fiches sont à faire à partir de l'un des ouvrages indiqués dans la bibliographie. Ce sont des fiches de travail personnelles. Elles ne sont pas à m'adresser pour correction. L'examen, qui portera principalement sur les questions traitées par l'enseignant, pourra inclure, latéralement, une sous-question sur le programme complémentaire à traiter par l'étudiant.

3. Méthode de travail. Le cours se compose :

— de notes théoriques que vous pouvez approfondir en vous reportant à l'un des ouvrages cités ;

— d'exercices (à la suite de chaque cours) permettant de vérifier l'acquisition des connaissances. Faites-les pour vous mettre en jambes... grammaticales, mais **inutile de me les adresser pour correction**. Le corrigé vous en est joint à la suite du cours.

La totalité du cours est dans ce premier (et seul !) envoi.

4. A titre d'entraînement, il vous est proposé un devoir facultatif, à m'adresser avant la date butoir du **1^{er} avril 2009**, et qui vous sera retourné corrigé et noté. Cette note ne sera pas prise en compte pour l'examen mais elle vous permettra d'avoir une évaluation personnelle de vos connaissances. C'est ce type de sujet que vous aurez à traiter lors de l'examen.

5. Vous devez travailler le cours en vous aidant d'un *dictionnaire* (p. ex. le *Petit Robert*) et d'une *grammaire*. Parmi les nombreuses possibilités offertes par le marché, un des deux manuels suivants est recommandé par l'ensemble de l'équipe pédagogique :

– *Grammaire du français* de D. Denis et A. Sancier-Chateau, (le Livre de poche), alphabétique, synthétique et bon marché ;

– *Grammaire méthodique du français* de M. Riegel, J.-C. Pellat et R. Rioul (PUF), très pédagogique et plus complet.

Autres grammaires (ou outils) de référence

– Arrivé M., Gadet F., Galmiche M., 1986, *La grammaire d'aujourd'hui*, Flammarion.

Bonnard H., 1981, *Code du français courant*, Magnard.

– Grevisse M., 1969, *Le bon usage*, Duculot.

– Wilmet M., 1997, *Grammaire critique du français*, Hachette.

6. Toutes les applications pratiques, exercices d'entraînement et contrôle des connaissances auront pour corpus des extraits de *Voyage au bout de la nuit*, de **Céline**, édition Folio impérativement.

7. Une rencontre est prévue, dans le cadre général des enseignements de l'EaD, dont nous ne connaissons pas encore la date, qui vous sera précisée ultérieurement. Pour cette rencontre, il est **indispensable** d'avoir lu et travaillé le cours. Je ne ferai que répondre aux questions qui seront posées. **Pensez donc à les préparer.**

8. Contrôle des connaissances : voir précision de B. Verine.

9. Présentation pour le devoir proposé et pour l'épreuve de l'examen. Traiter une question de grammaire dans un texte, c'est :

1. en introduction, définir brièvement la notion à étudier,

2. traiter les occurrences du texte, après les avoir relevées au brouillon, de façon synthétique (c'est-à-dire que vous ne les analysez pas selon l'ordre d'apparition dans le texte, mais que vous regroupez les occurrences qui appartiennent au même ensemble),

3. conclure brièvement.

Vous pourrez prendre comme exemple la correction de l'exercice 2 du chapitre 3, ou celui de l'exercice du chapitre 7, ainsi que celle du devoir (que je vous enverrai début avril 2009).

10. N'hésitez pas à m'écrire à l'Université ou à me contacter pour tout éclaircissement souhaité. Ou pour indiquer des éventuelles erreurs ou imprécisions de rédaction...

Bon courage!

- **Plan du cours**

Chapitre 1 : Les diathèses passive, pronominale et impersonnelle

Chapitre 2 : Les déterminants

Chapitre 3 : L'article

Chapitre 4 : La théorie de l'article de G. Guillaume

Chapitre 5 : Le déterminant démonstratif

Chapitre 6 : Les pronoms

Chapitre 7 : Les relatifs

Chapitre 8 : Les pronoms personnels

Chapitre 9 : Les pronoms démonstratifs

Correction des exercices

Devoir : sujet

Chapitre 1

LES DIATHÈSES PASSIVE, PRONOMINALE ET IMPERSONNELLE

Le prototype de la phrase simple « de base » est celui de la phrase dite **active**, dans laquelle le SN-sujet représente l'actant initial, la source, du procès exprimé par le groupe verbal. Or, notamment dans les constructions transitives, il est possible de distribuer autrement les rôles sémantiques des actants : si, dans une phrase active du type *Pierre a lavé beaucoup de linge ce matin*, l'agent sémantique *Pierre* est représenté par le SN sujet, cette fonction et cette position syntaxiques peuvent être occupées par :

–l'agent et patient à la fois de la phrase **pronominale** : *Pierre s'est lavé ce matin*

–le patient de la phrase **passive** : *Beaucoup de linge a été lavé par Pierre ce matin*

–un morphème sans référent dans la phrase **impersonnelle** : *Il a été / Il s'est lavé beaucoup de linge ce matin*.

De même, la fonction et la position de constituant du groupe verbal sont occupées tantôt par l'actant cible *beaucoup de linge* dans les tournures active et impersonnelle, tantôt par l'agent *Pierre* dans la tournure passive et dans la pronominale où il est de surcroît patient.

On désigne ces phénomènes sous les noms de *diathèse* verbale ou *voix* du verbe. Nous allons en approfondir ici les particularités formelles et les retombées sémantiques possibles mais, au préalable, il convient de poser à nouveau très fortement qu'il n'y a jamais de correspondance directe et automatique entre fonctions syntaxiques et rôles sémantiques. Ce constat peut paraître trivial au regard des variations sur notre exemple de départ ; mais il a souvent été occulté par la tradition grammaticale et par l'évidence trompeuse de la dérivation étymologique entre tournure active et activité du sujet, tournure passive et passivité du sujet. En fait, la production du sens d'**activité** ou de **passivité** tient avant tout au sémantisme du verbe, voire d'autres éléments du cotexte :

a. La diathèse active peut tout à fait se combiner avec la passivité sémantique : ainsi, dans *Pierre a subi une opération* et *Paul a pratiqué une opération*, les actants *Pierre* et *Paul* sont tous deux représentés par le SN sujet d'une phrase active, mais il va de soi que *Paul* est sémantiquement agent et *Pierre* sémantiquement patient. De même, certains verbes dits **neutres**, indiquant le changement d'état d'un actant sous l'action d'un autre, ont une construction transitive directe dont le SN sujet est sémantiquement agent et une construction transitive indirecte dont le SN sujet est sémantiquement patient : *Le soleil a bronzé ma peau et mûri les récoltes* vs *Ma peau a bronzé et les récoltes ont mûri au soleil...* Une transformation sémantique comparable apparaît entre les

constructions transitives et intransitives d'autres verbes : *Les traiteurs rôtissent des poulets* vs *Les poulets rôtissent*, *Paul tourne la clé dans la serrure* vs *La clé tourne dans la serrure*, *Une torpille a coulé le croiseur* vs *Le croiseur a coulé...*

b. L'activité et la passivité sémantiques peuvent être inversées, entre autres, par la modalité négative (cf. cours 4) : comparez les phrases actives *Paul a tout relevé, il n'a rien laissé passer* et *Pierre n'a rien relevé, il a tout laissé passer* ; le SN sujet *Paul* reste sémantiquement agent, le SN sujet *Pierre* sémantiquement patient.

c. Les constructions attributives peuvent représenter aussi bien l'activité que la passivité sémantiques : *La BNP est l'objet / la cible / la proie / la victime... d'une OPA* vs *La Société Générale est l'auteur / l'actrice / la faultrice / la responsable... de cette OPA*.

d. Quelques verbes dits **symétriques** ou à retournement ont la particularité d'être totalement réversibles par leur syntaxe aussi bien que par leur sémantisme, puisque leurs actants peuvent soit permuter soit fonctionner comme sujets coordonnés d'une tournure pronominale sans que la phrase change de sens. Comparez :

— *Marie a croisé Jeanne* *Marie a été croisée par Jeanne*
 Marie et Jeanne se sont croisées
— *Jeanne a croisé Marie* *Jeanne a été croisée par Marie*
 Jeanne et Marie se sont croisées

On peut faire la même expérience avec *correspondre à*, *épouser*, *rencontrer*, *ressembler à*, *valoir* notamment.

1. La diathèse passive

Soit les deux phrases :

- (1) le chat mange la souris
- (2) la souris est mangée par le chat

qui correspondent aux structures :

(1) : SN1 + V (présent) + SN2

(2) : SN2 + être (présent) + V (participe passé) + prép. *par* + SN1

Le passage de (1) à (2) se fait par un ensemble de transformations qui affectent tous les syntagmes de la phrase. Dans la diathèse passive,

- le SN2 COD de la phrase active devient sujet,
- le SN1 sujet de la phrase active devient SP, introduit par la prép. *par*,
- le verbe est précédé de l'auxiliaire *être* (au temps correspondant en (1)) et son contenu notionnel est exprimé au participe passé.

a. L'interversion des SN COD et sujet implique que la transformation passive concerne très majoritairement les constructions transitives directes, à quelques exceptions dont la plus notable est *avoir* : sauf le cas très particulier de *Pierre m'a*

bien eu, passivable en *J'ai été bien eu*, on ne peut pas transformer *Paul a eu la grippe, un accident, une récompense...* en **La grippe, un accident, une récompense... ont été eus par Paul*.

De même, la possibilité, ou non, de passiver *coûter, mesurer, peser, valoir, vivre* permet de distinguer les constructions transitives d'autres constructions directes introduisant les compléments essentiels des verbes *coûter, mesurer, peser, valoir* et *vivre* : par exemple, *Nathalie pèse cinquante kilos* ne peut pas être inversé en **Cinquante kilos sont pesés par Nathalie*. En revanche, on retrouve la transitivité dans *Nathalie a pesé un kilo d'oranges*, passivable en *Un kilo d'oranges a été pesé par Nathalie*.

Malgré certaines lourdeurs et quelques contre-indications, la passivation est également applicable aux constructions transitives attributives, sans qu'elle change ni la place ni la fonction de l'attribut, qui redevient seulement attribut du sujet, puisque le syntagme nominal qu'il caractérise change de fonction : *Les gens honnêtes tiennent ce comportement pour lâche* pourra ainsi devenir *Ce comportement est tenu pour lâche par les gens honnêtes*.

b. Le critère de l'équivalent actif de la transformation passive restreint la modalité passive aux verbes transitifs directs. Il y a cependant des exceptions :

— *obéir, désobéir* : transitifs indirects, se rencontrent pourtant au passif :

— les professeurs ne sont plus obéis.

Explication : ce tour remonte à une époque où ces verbes étaient transitifs directs : *obéir quelqu'un*.

— *pardonner* (quelque chose à quelqu'un). On trouve :

— cette faute t'est pardonnée
— tu seras pardonné.

Ici également, survivance d'un tour ancien : *pardonner quelqu'un*.

— Certains verbes intransitifs se rencontrent au passif dans des emplois que justifie la construction d'un complément d'objet interne (complément de certains verbes intransitifs : *vivre sa vie*, *aller son chemin* qui explicite la notion déjà exprimée par le verbe) à l'actif :

— des heures d'angoisse ont été vécues par les otages

— Certains verbes transitifs indirects admettent la forme passive dans la construction impersonnelle :

— il sera procédé à un tour de table (< on procèdera à un tour de table)

c. La conjugaison du verbe passivé avec l'auxiliaire *être* a deux conséquences essentielles :

– Elle exclut de la passivation, non seulement les constructions attributives avec verbes d'état, qui sont des modalisateurs d'*être*, mais les verbes transitifs employés attributivement sans COD : ainsi, *Pierre a toujours fait vieux* ne saurait devenir **Vieux a toujours été fait par Pierre*, alors que *Le président a fait Pierre commandeur* peut naturellement devenir *Pierre a été fait commandeur par le président*.

– Plus fondamentalement, au niveau de la représentation du temps, il convient de distinguer avec soin les constructions intransitives, utilisant l'auxiliaire *être* aux temps composés pour marquer l'antériorité et les constructions transitives dans lesquelles *être* marque la tournure passive. Ainsi, *Tu es resté maigre* est un passé composé, *Nous étions devenus silencieux* un plus-que-parfait, *Les boutiques seront demeurées ouvertes* un futur antérieur, *Les gangsters seraient tombés dans une souricière* un conditionnel passé. En revanche, à côté des formes composées actives *Elles ont fait, avaient / eurent / auront / auraient fait*, on prendra garde de ne pas confondre :

<i>elles sont faites</i>	présent passif
<i>elles ont été faites</i>	passé composé passif
<i>elles étaient faites</i>	imparfait passif
<i>elles avaient été faites</i>	plus-que-parfait passif
<i>elles furent faites</i>	passé simple passif
<i>elles eurent été faites</i>	passé antérieur passif
<i>elles seront faites</i>	futur passif
<i>elles auront été faites</i>	futur antérieur passif
<i>elles seraient faites</i>	conditionnel passif
<i>elles auraient été faites</i>	conditionnel passé passif

d. La conjugaison passive existe-t-elle ? La réponse est clairement affirmative quand il s'agit d'une langue comme le latin où formes actives et passives s'opposent par des désinences particulières : *amabam / amabar*. En français, la seule marque reconnue de conjugaison passive est l'auxiliaire *être* suivi du participe passé :

— (a) la porte *est* ouverte chaque matin par le concierge.

Or, cette marque est homonymique. *Etre + participe passé* peut également être le signifiant :

— d'une forme composée à l'actif :

— (b) Pierre est venu

— du verbe *être* attributif suivi d'un *participe passé* à valeur adjectivale :

— (c) la porte est ouverte

Un test permet de distinguer les emplois a/c (pour la distinction a/b : le verbe de b marque les formes composées avec *être*). Dans la phrase (a), la substitution par une phrase active donne :

— (a) le concierge ouvre la porte chaque matin

Le verbe est au même temps (présent) que l'auxiliaire *être* de la phrase passive.

Dans la phrase (c), la substitution par une phrase active donne :

— (c') on a ouvert la porte.

Le verbe est au passé composé. Dans la phrase (c), le participe passé exprime l'état résultant d'une action antérieure au moment de référence. Alors qu'élément d'une forme passive (comme dans a)), il exprime l'action elle-même. *Le critère de la tournure passive est la transformation active avec maintien de la valeur temporelle.*

e. Le caractère facultatif du complément d'agent entraîne également quelques subtilités puisque, quand il est supprimé, la tournure passive peut avoir exactement la même forme qu'une construction attributive *être* + adjectif ; l'interprétation dépend alors du contexte : peut-on, ou non, supposer un complément d'agent sous-entendu ? Ainsi, *Le portail a tout à l'heure été fermé* constitue le retournement passif du procès actif *Quelqu'un / Le vent a tout à l'heure fermé le portail*. Au contraire, *Le portail a toujours été fermé* s'analyse comme construction attributive au même titre que *Le portail a toujours été rouge*, puisque le contexte n'implique aucune action sur *le portail*.

f. Il est d'autres moyens d'exprimer le passif :

— les auxiliaires *se voir, se faire, s'entendre, se laisser* + infinitif :

—M. le Recteur XX s'est vu décerner le diplôme de Doctor Honoris Causa... (Bulletin UPV)

En français, dans les tours SN1 + V+ SN2 +SP (Pierre offre un livre à Marie), le SP ne peut faire office de sujet passif : *Marie a été donnée un livre par Pierre (à la différence de l'anglais : *Mary was given a book by Peter*). Le tour *se voir* + Inf permet de lever cette impossibilité.

— je me suis laissé dire qu'il buvait.

— le bandit s'est fait prendre la main dans le sac

On considérera que *se faire* a valeur de passif lorsqu'il n'implique aucune participation active du sujet : c'est le cas dans l'exemple précédent mais non dans l'exemple suivant :

— il se fait payer cher.

Certains considèrent que le tour *se faire* + *inf*, qui est de fait en train de remplacer *être* + *pp*, est hyponormé, et qu'il faut le

SV et en le plaçant en fin de phrase. Cette structure est obtenue par le renversement des fonctions que donne la phrase passive.

La construction passive est substituée à la construction active quand il y a lieu d'exprimer dans le thème un groupe dont la logique naturelle de l'enchaînement syntaxique fait l'ensemble but (le patient) de la relation syntaxique. *La fonction principale de la modalité passive est de thématization.*

Ex. à partir d'une occurrence authentique, parue dans *Le Monde* du 31/1/99

On trouve

— en 1^{ère} page, la présentation :

Trois mois de Viagra

En un trimestre, le médicament contre l'impuissance *a été vendu* à un peu plus de 100 000 patients

— en page intérieure, l'article lui-même, avec pour titre :

100 000 patients se sont vus prescrire du Viagra en 3 mois

Soit la structure syntaxique : x vend/prescrit y (du viagra) à Z (100 000 patients)

— le tour passif permet de ne pas faire mention de l'actant x (sans intérêt ici)

— le titre de la première page pose comme thème le Viagra : l'actant y (SN2) est alors thématisé par le passif être + pp. Cette phrase pose en rhème l'actant z (SP, compl. d'objet second) : 100 000 patients.

— la page intérieure, qui fait suite, thématise l'actant z, grâce au passif en *se voir* + *inf* (il s'agit du COS du tour actif).

2. Autres fonctions

(i) Le passif apporte la possibilité d'exprimer une action sans mentionner l'agent, qui peut être :

- inconnu — une femme a été assassinée
- sans importance — le pain a encore été augmenté
- à cacher — votre demande n'a pas été retenue.

Dans ce cas, la phrase passive a la structure banale : GN1 + V, et ne se distingue d'une phrase comme :

— Pierre est venu

que par le sens passif du verbe. La transformation en phrase active se fait en exprimant l'agent par *on* :

- on a assassiné une femme
- on a encore augmenté le pain
- on n'a pas retenu votre demande.

(ii) Dans la norme de la phrase active, la logique naturelle veut que le sujet soit animé, l'objet non animé (Jacques a cassé la cruche). La construction passive sera souvent préférée si un être

animé doit être donné pour but d'une relation dont la source est un objet inanimé :

— un passant a été renversé par une voiture

(iii) La norme veut encore que, si l'un des deux termes de la relation est au singulier et l'autre au pluriel, le sujet soit au singulier : on économise ainsi une marque de pluriel sur le verbe, et l'on évite souvent une ambiguïté sur la portée de la relation ; aussi recourt-on au passif, de préférence, si le terme cible est au singulier :

— Un propriétaire terrien a été enlevé par six hommes (*le Monde*, 30 avr. 1965).

Comparer l'ordre actif :

— Six hommes ont enlevé un propriétaire terrien (chacun un ?).

(iv) Volume : on a tendance à placer après le verbe les membres plus longs, les termes coordonnés :

—La Grande-Bretagne est composée de l'Angleterre, du pays de Galles, de l'Ecosse et de l'Irlande du Nord.

(v) Enfin, le passif, dans la mesure où il est coûteux linguistiquement, peut être une marque de distinction, une volonté d'hypercorrection, lorsqu'il ne se justifie par aucune des raisons précédentes : parfois même, il les contrarie.

— Il serait utile que sa demande fût présentée par nous (!)

2. La diathèse pronominale

Elle s'oppose à la tournure active par deux particularités :

—La présence d'un pronom dit **réfléchi, c'est-à-dire de même personne que** le SN sujet : ainsi dans *Je m'évanouis, Tu te rappelles les vacances, Il se recoiffe, Nous nous promenons, Vous vous mariez, Ils se sont fait pincer...* Mais attention : c'est seulement à la troisième personne du singulier et du pluriel que le pronom réfléchi se distingue morphologiquement des pronoms COD, *se vs le / la / les* ; une analyse contextuelle est donc parfois indispensable aux autres personnes pour opposer, par exemple, *Tu te rappelles ma mère* (tournure pronominale) et *Tu me rappelles ma mère* (tournure active)

—La formation des temps composés avec l'auxiliaire *être*, quelle que soit la fonction du réfléchi, donc le type de construction :

intransitive (*Je me suis désisté* où *me* est seulement marqueur de tournure), mais aussi transitive directe (*Tu t'es peigné* où *t'* est COD vs *Tu m'as peigné*) ou transitive à deux objets (*Paul s'est lavé les cheveux* où *s'* est COS vs *Paul a lavé les cheveux à Pierre*).

Dans tous les cas, le procès représenté par le verbe implique que les rôles sémantiques de l'actant initial source et de l'actant final cible soient tenus par le même référent ou bien que l'un soit absorbé par l'autre. Mais les effets interprétatifs de cette tournure sont extrêmement variables selon que le verbe est

- a) pronominal **intrinsèque** ou **lexicalisé** sans équivalent actif ;
- b) pronominal **autonome**, c'est-à-dire de sens et/ou de construction différents du verbe actif ;
- c) **construit** pronominalement, sans variation du signifié lexical, mais avec un effet réfléchi ou passif.

a. Les verbes intrinsèquement pronominaux constituent un héritage étymologique parfois inanalysable, lexicalisé sous cette forme sans qu'on puisse interpréter sémantiquement la présence du réfléchi : il appartient à la forme du verbe. Ainsi *se désister* équivaut à *renoncer à sa candidature* ou à *renoncer* tout court, sans que le procès ait sémantiquement besoin de s'appliquer à tout ou partie de son actant source. En fait, la question de l'interprétation ne se pose pas pour cette catégorie, puisque aucune autre tournure n'est possible : cela explique qu'à côté d'intransitifs comme *s'abstenir*, *s'affaïsser*, *s'évanouir...*, on trouve des transitifs tels que *s'arroger quelque chose*, *se repentir de quelque chose*, *se souvenir de quelqu'un...*

b. Les verbes pronominaux autonomes par rapport à la forme active sont simples à analyser, puisque le pronom réfléchi y joue le rôle de marqueur de tournure pronominale, sans fonction actantielle. Mais ils sont délicats à reconnaître, dans la mesure où ils produisent un sens plus ou moins éloigné de la tournure active.

Comparez *Pierre trompe Marie* et *Pierre se trompe* tout court ou *Pierre se trompe de chemin* : dans les deux derniers cas, sauf contexte très particulier, le sens n'est pas que Pierre cache la vérité à son propre esprit pour induire sa réflexion en erreur. En fait, le pronom réfléchi fonctionne comme un opérateur de clôture marquant l'indistinction entre l'actant initial et l'actant final du verbe, ce qui inscrit le procès dans un seul domaine référentiel, ici *Pierre*. Cette opération accompagne le changement de signifié (ici faire involontairement erreur) et permet d'appliquer éventuellement le procès à un autre actant cible (ici le *chemin*, COI), donc de construire à nouveau le verbe transitivement. Cela explique la possibilité de constructions pronominales à double objet : dans *Paul s'est ouvert de ses inquiétudes à Jeanne*, *ses inquiétudes* est COI et *Jeanne* COS. On peut tenir un raisonnement comparable sur *apercevoir* vs *s'apercevoir de*, *demander* vs *se demander*, *douter* vs *se douter*, *imaginer* vs *s'imaginer*, *mêler* vs *se mêler de*, *plaindre* vs *se plaindre (de)*, *rappeler* vs *se rappeler*, *saisir* vs *se saisir de...*

On peut inclure dans cette catégorie les tournures pronominales dites à effet **neutre** parce que, sans modifier le signifié du verbe, elles permettent de changer sa construction. Comparez *Paul ennue tout le monde* et *Paul s'ennue* : le signifié du verbe est le même mais, dans le second cas, sauf contexte très particulier, on ne saurait dire que *Paul s'ennue lui-même*, qu'il est la cause de son propre ennui. Dans de telles phrases, le complément réfléchi, impossible à interpréter comme un véritable objet, marque simplement par sa coréférence la limite finale d'un procès tout entier confiné dans la sphère du sujet. On les dit à effet neutre dans la mesure où, pour de nombreux verbes transitifs, elles permettent de produire une construction intransitive dans laquelle, sans être objet, le sujet est affecté par le procès : ainsi *Je réveille les enfants à 7h* vs *Je me réveille à 7h*, *coucher* vs *se coucher*, *dispenser* vs *se dispenser*, *élargir* vs *s'élargir*, *promener* vs *se promener*, etc.

–Cas particulier, puisque l'interprétation réflexive est exclue, quand leur SN sujet représente un actant inanimé, ces tournures ne sont pas personnifiantes : *La porte s'ouvrit*, *La lumière s'alluma*, *Le village se profila à l'horizon*, *Une occasion s'est présentée*, etc.

–La langue familière contemporaine utilise cette tournure à des fins intensives pour renforcer la représentation du SN sujet affecté par le procès : *On a descendu une piste noire / deux bouteilles...* devient *On s'est descendu une piste noire / deux bouteilles...*, *J'ai regardé un film* -> *Je me suis regardé un film*, *Marie a mangé une pizza / la commission* -> *Marie s'est mangé une pizza / la commission*, *Pierre a pris un savon* -> *Pierre s'est pris un savon...*

c. Au contraire, les tournures pronominales **réfléchies** sont une reformulation économique de la tournure active correspondante, puisque l'actant source désigné par le SN sujet applique effectivement le procès représenté par le verbe à la cible ou au destinataire désignés par le pronom réfléchi, qui assume dès lors la fonction de COD ou de COS, avec trois types d'effets contextuels possibles :

–**Réflexifs** quand la relation peut être spécifiée par un pronom disjoint postposé du type *soi-même* ou, quelquefois, par le préfixe verbal *auto-* : dans *Le général s'est (lui-même auto-) proclamé président*, *s'* est COD et *président* attribut du COD ; dans *Paul et Marie se sont offert (à eux-mêmes) une semaine de vacances*, ce dernier syntagme est COD et *s'* COS (c'est pourquoi le participe reste invariable).

–**Réciproques** quand le SN sujet est pluriel ou dédoublé et que la relation peut être spécifiée par *l'un(e) l'autre*, *les un(e)s les autres* ou, quelquefois, par le préfixe verbal *entr-* : *Les voisines s'(entr)aident (les unes les autres)*, *Les voisins se surveillent (les uns les autres)...* On trouve également dans cette catégorie de nombreux verbes symétriques ou à retournement (cf. supra) : si l'on dit *Paul et Marie s'embrassent tout court*, c'est que le procès représenté par ce verbe suppose à la fois que Paul embrasse Marie et que Marie embrasse Paul ; il en va de même pour *se comparer*, *se disputer*, *se dissocier*, *s'entretenir*, *se marier*, *se réconcilier...*

–**Successifs** dans le temps et/ou dans l’espace : *Les voitures se suivent, Les présidents se succèdent, Les phrases s’enchaînent...*

–Il est possible de coordonner ces tournures, comme dans le fameux *Les jours se suivent et ne se ressemblent pas*, voire de rendre leur identité de forme ambiguë : *Voltaire et Rousseau s’admiraient (eux-mêmes ?) et se détestaient (l’un l’autre ?)*.

d. Les tournures pronominales à effet passif sont celles où le procès représenté par le verbe suppose un actant source autre que celui désigné par le SN sujet : face à l’impossibilité d’interpréter littéralement *Ce livre s’est beaucoup vendu*, je suppose que ce livre a beaucoup été vendu par les libraires. La Fontaine pouvait encore, au XVIIIe siècle, spécifier le complément d’agent en écrivant « *Cependant par Baucis le festin se prépare* » = le festin est préparé par Baucis. Mais son expression est rarement possible en français moderne, ce qui donne à ces tournures le même type d’effets sémantiques et stylistiques qu’aux passives (cf. supra). Aux effets d’allègement (« *Les feuilles mortes se ramassent à la pelle* » Prévert) et de cohérence thématique, il convient d’ajouter

–une nuance de vérité générale : *Le président se désigne à la majorité absolue* = le président est désigné = on le désigne ;

–une nuance d’obligation : *Ce médicament se prend à jeun* = doit être pris à jeun par le malade, *Une dissertation se relit soigneusement* = doit être relue soigneusement par son auteur...

–L’effet passif des tournures pronominales est souvent renforcé par les modalisateurs *entendre, faire, laisser, sentir, voir* : *Pierre s’est entendu dire ses quatre vérités, Paul s’est fait encenser, Marie s’est laissé embobiner, Jeanne s’est sentie flattée, Jacques s’est vu pris à partie ou prendre à partie* (cf. supra 1.)

3. La diathèse impersonnelle

Formellement, ses occurrences ressemblent exactement à certaines constructions transitives, à la différence fondamentale qu’on ne peut en aucun cas modifier leur SN sujet, qui est obligatoirement le pronom *il* : ce pronom est donc invariable, vide de sens, et constitue simplement un marqueur de la fonction sujet, quasiment incontournable en français. Du coup, puisqu’il ne s’agit pas de constructions transitives, si un syntagme suit le verbe, il n’est en aucun cas complément d’objet, mais prend la fonction de régime de l’impersonnel.

a. Il existe des verbes intrinsèquement impersonnels (ou impersonnels intrinsèques), tels que *neiger, tonner* : *il neige* ou *ça tonne...* : ceux-là ne posent aucun problème puisque le groupe verbal est constitué du verbe seul. Mais il existe quelques verbes impersonnels très employés qui sont obligatoirement accompagnés d’un régime, et qui ne pourront subir aucune transformation : *Il faut des tomates pour cette recette* ne peut en aucun cas devenir **Des tomates f? ? ? pour cette recette* ; *Il faut que tu viennes* ne deviendra jamais **Que tu viennes faut*. Même chose pour *Il ferait beau voir, Il fait bon dormir....* : *des tomates, voir* et *dormir* sont

tous trois régimes des impersonnels qui les précèdent. Quand une préposition est nécessaire entre le verbe impersonnel et le reste du groupe verbal, on parlera de *régime indirect* : *Il s'agit d'une question importante, Il en est ainsi dans tous les cas, Il en va de même pour d'autres exemples...*

b. Parallèlement à ce que nous avons dit sur la tournure pronominale, de nombreuses phrases peuvent subir une transformation impersonnelle, à l'exception des constructions transitives sous leur forme active : en effet, la phrase deviendrait confuse si l'on faisait suivre le verbe à la fois par le régime et par un COD, au risque de ne plus savoir lequel serait la source et lequel serait la cible du procès. Pour qu'une construction transitive puisse aboutir à une tournure impersonnelle, il faut donc passer par la tournure passive, qui va permettre de supprimer l'agent : *On a trouvé une montre* peut devenir *Une montre a été trouvée*, puis *Il a été trouvé une montre*. C'est d'ailleurs le point commun de la majorité des phrases impersonnelles que de ne pas avoir d'agent sémantique : ainsi dans :

–certaines constructions attributives, comme *Faire cette démarche est stupide* = *Il est stupide de faire cette démarche* ;

–ou certaines tournures pronominales, comme *Une nouvelle entreprise se crée chaque jour* = *Il se crée chaque jour une nouvelle entreprise*.

–C'est seulement dans le cas des constructions intransitives à la voie active que l'on peut conserver et même mettre en valeur l'agent du procès grâce à la tournure impersonnelle : *Cent personnes mangent ici tous les jours* peut sans problème devenir *Il mange cent personnes ici tous les jours*.

Remarque : les verbes supportant deux types de construction peuvent créer des ambiguïtés : *Il a débouché deux mobylettes au coin de la rue* est un emploi intransitif impersonnel, alors que *Il (Pierre) a débouché deux bonnes bouteilles à la cuisine* est un emploi transitif actif. De même pour *Il traîne quelques livres sur les tables* vs *Il (Paul) traîne quelques livres dans son cartable*.

c. De nombreuses tournures impersonnelles très employées permettent de structurer en une seule phrase complexe des informations qui, sans cela, seraient séparées en deux phrases juxtaposées : *Il me semble que tu as tort* = Tu as tort, ce me semble ; *Il se peut que tu aies raison* = Que tu aies raison, cela se peut ; *Il paraît que j'exagère* = J'exagère, dit-on ; et ainsi de suite avec *Il est / semble / reste vrai / certain / nécessaire / impossible...*, *Il vaut mieux...*, *Il me convient / me plaît...* etc.

d. L'intérêt commun de toutes ces tournures est de modifier la répartition de l'information puisque la place du thème est occupée par une forme vide de sens, *il*, tandis que tout le contenu référentiel passe en position de *rhème*. Cela est particulièrement intéressant quand le SN sujet de la tournure active est un inanimé, qui n'est pas vraiment la source sémantique du procès, mais qui constitue l'information cruciale de la phrase : par exemple, on dira beaucoup plus volontiers *Il est arrivé un accident* que *Un accident est arrivé*.

Dans la série d'exemples en c., le modalisateur est ramené en tête de phrase et toute la proposition subordonnée devient rhème. Dans la série en b., ce ne sont pas les groupes verbaux *manger, être stupide, trouver* et *créer* qui portent l'essentiel de l'information, mais les syntagmes régimes *cent personnes, faire cette démarche, une montre* et *une nouvelle entreprise* que, précisément, la tournure impersonnelle met en relief.

e. On retrouve d'autre part les possibilités d'effacement sémantique de l'agent, d'allègement syntaxique et de cohérence discursive à l'oeuvre dans les tournures passives et pronominales à effet passif. Plus spécifiquement, Verlaine est célèbre pour son utilisation littéralement impersonnalisante de cette tournure : ainsi de « *Il pleure dans mon coeur / Comme il pleut sur la ville* » ou dans « *Te souvient-il de notre extase ancienne ? / Pourquoi voulez-vous donc qu'il m'en souviennne ?* » D'autres auteurs ont adopté ce procédé : par exemple « *Sous le pont Mirabeau coule la Seine / Et nos amours / Faut-il qu'il m'en souviennne* » (Apollinaire). Dans tous ces cas, la tournure active serait parfaitement envisageable, mais a été délibérément évitée pour signifier la perte de soi.

exercices

1. Le passif peut-il s'appliquer aux phrases suivantes ?

1. Les assiettes sont ébréchées
2. Mon frère a la rougeole
3. Le soleil brûle les touristes
4. Les troupes envahissent le pays
5. Le chien mange

2. Distinguer formes passives et formes actives intransitives composées :

1. La messe est célébrée
2. A neuf heures, je serai parti
3. Un malheur est arrivé
4. Je suis rassuré
5. Il est nommé Professeur
6. Il est devenu quelqu'un.

3. Relever et analyser les phrases passives. *Céline*, p.255-264. "Elle n'allait pas nous les dire ... Et on coule".

4. Analyser les verbes pronominaux des phrases suivantes (extraites de Tocqueville : *De la démocratie en Amérique*) :

Lorsqu'un petit nombre d'hommes s'occupent en même temps des mêmes objets, ils s'entendent aisément.

Si ces hommes occupent dans le pays une position héréditaire, ils seront enclins à suivre les règles que s'étaient imposées leurs aïeux.

Comme ils ne sont point préoccupés des choses matérielles, ils ont pu s'intéresser, pendant plusieurs générations, aux travaux de l'esprit.

Ils ont compris l'art littéraire et ils finissent par l'aimer pour lui-même et par goûter un plaisir savant à voir qu'on s'y conforme.

Une certaine mollesse d'esprit les pousse à écarter de leurs plaisirs mêmes ce qui pourrait s'y rencontrer de trop inattendu.

5. Distinguer entre infinitif ou complétive régime d'un tour impersonnel et infinitif ou complétive complément de l'adjectif :

- (1) Il est juste que tu sois puni.
- (2) Il est heureux d'arriver de bonne heure chez lui.

- (3) Il est content que tu sois là.
- (4) Il m'est difficile d'intervenir.
- (5) Il est dur de renoncer
- (6) Il est triste que Marie ne soit pas venue

6. Classer les tours impersonnels des phrases suivantes :

- Il a neigé pendant trois jours
- Il est cinq heures
- Il faut que tu viennes
- Il y a encore trois places de libres
- Il vaut mieux que tu te taises
- Il est rappelé par la direction que la librairie ferme dans 10'
- Il lui est arrivé un malheur
- Il est pour le moins étrange que Marie ne soit pas encore là
- Il tombe une petite pluie fine
- Il a été perdu un trousseau de clés
- Il est venu seulement deux étudiants à la rencontre organisée par l'EàD
- Il n'a pas été traité de ce problème lors de la réunion

Chapitre 2

LES DETERMINANTS

La détermination – ou actualisation nominale – désigne le mode d'introduction d'un nom dans le discours par un morphème qui le précède obligatoirement : le *déterminant*.

Le déplacement, parfois possible, entraîne de fait un changement de classe :

Il a fait différentes lectures : *différent*, antéposé au nom, est déterminant

Il a fait des lectures différentes : *différent*, postposé, est adjectif qualificatif

Le déterminant est le marqueur spécifique du nom : le passage dans la classe du nom d'un verbe ou d'un adjectif se fait *via* la présence du déterminant : *le dormir, le beau, un m'as-tu vu, voire les has-been...*

1. Fonction

Le déterminant participe à l'actualisation du nom : il assure la transition du nom en langue au nom en discours, ce qui permet au SN de référer à des objets du monde. Sans déterminant (dictionnaire) le nom fait sens mais ne réfère pas :

cheval : mammifère à crinière, domestiqué par l'homme

Pourvu d'un déterminant, le nom a une référence actuelle, qui permet d'identifier l'objet du monde dont on parle :

Tu as rentré *le* cheval ?

2. Le déterminant est-il obligatoire ?

— certains noms propres, autoactualisés, ne sont pas précédés en discours d'un déterminant :

Paul est venu

— certains noms communs, dans certains emplois, se présentent sans déterminant :

pierre qui roule n'amasse pas *mousse*

papa est allé chez *grand-mère*

Certains parlent de déterminant zéro ou d'article zéro (voir cours suivant sur l'article)

3. Classement

3.1. La classe des déterminants comprend :

- les articles
- les déterminants démonstratifs
- les déterminants possessifs
- les déterminants indéfinis
- les déterminants numéraux
- les déterminants interrogatifs, exclamatifs, relatifs.

La terminologie traditionnelle oppose l'article aux autres déterminants appelés *adjectifs* (démonstratifs, possessifs, ...). Cette distinction s'explique peut-être par l'histoire de la langue :

- les *adjectifs* (démonstratifs, possessifs, etc.) existaient en latin ;
- les *articles* sont de création moderne.

D'autre part, cette distinction fait également apparaître une différence : alors qu'à *l'article* ne correspond aucun *pronom*, les autres déterminants sont couplés avec des pronoms :

- *mon* livre --> *le mien* (déterminant possessif / pronom possessif)
- *ce* livre --> *celui-ci* (déterminant démonstratif / pronom démonstratif)
- *quel* livre ? --> *lequel* ? (déterminant interrogatif / pronom interrogatif)

Actuellement, on tend à considérer ces morphèmes comme appartenant à une seule et même classe : celle des déterminants (ou actualisateurs du nom).

3.2. Le jeu des combinaisons possibles entre déterminants conduit à distinguer deux ensembles : les déterminants spécifiques et les déterminants secondaires :

— les déterminants spécifiques ne peuvent se combiner entre eux : articles, démonstratifs, possessifs, interrogatifs, *tel* :

**Un mon* voisin est venu

— les déterminants secondaires — indéfinis, numéraux, les déterminants à base adverbiale (beaucoup, assez, peu, suffisamment) et les déterminants formés sur un nom de qualité (une masse, une rangée, une file de) — peuvent, pour la plupart, se combiner avec les déterminants spécifiques :

J'ai lu *tous* les livres.

On peut pour certains les rencontrer seuls devant le nom

j'ai lu *plusieurs* romans / *beaucoup* de romans

Certains peuvent se combiner entre eux :

j'ai rencontré (les) *trois autres* personnes

Dans ces cas, on a un groupe déterminant. Ces déterminants secondaires n'ont aucune mobilité par rapport au déterminant principal et ne peuvent être coordonnés entre eux.

On distinguera ces *groupes déterminants* des *déterminants complexes* qui sont composés de plus d'un élément, comme :

- les indéfinis composés d'un adverbe de quantité comme *beaucoup*, *peu*, etc. + *de* :
beaucoup de personnes, *plein de gens* ;
- les formes figées comme *une espèce de*, *une sorte de*,
- les formes comme *un tas de*, *une foule de*, qui, à côté de leurs emplois construits (la foule des étudiants) sont utilisées comme des déterminants complexes (il m'a posé un tas de questions). Dans ce cas, l'accord se fait au pluriel.

4. Accord

Le déterminant porte les marques de genre et de nombre du SN, sauf dans le cas de formes complexes comme *beaucoup de*.

Chapitre 3

L'ARTICLE

Statistiquement, c'est le déterminant le plus fréquent. Les linguistes et grammairiens ne s'accordent pas dans leurs explications du fonctionnement – particulièrement complexe – de cet outil de l'actualisation. Vous trouverez ici une analyse générale et traditionnelle (chapitre 3) ; la théorisation de G. Guillaume (chapitre 4).

L'article est un déterminant spécifique du nom : il permet donc de faire passer celui-ci de la *virtualité* (comme dans le dictionnaire : le nom n'a pas de référence) à l'*actualité* : le nom réfère contextuellement à tel ou tel objet.

Du point de vue syntaxique, l'article apparaît avant le nom qu'il actualise (comme les autres déterminants). Il peut se combiner avec les déterminants secondaires (indéfinis et numéraux : *les trois capitaines*), mais pas avec les autres déterminants spécifiques (démonstratif, possessif, *quel* interrogatif : **la cette fille*).

On distingue en français trois articles : *défini* (*le, la, les*) ; *indéfini* (*un, une, des*) ; *partitif* (*du, de la*).

1 . Système de l'article

1.1 . Article défini/indéfini

Pour bien comprendre le fonctionnement opposé et complémentaire de ces 2 déterminants, relevons la façon dont, dans la fable *Le loup et l'agneau*, La Fontaine détermine les noms *loup* et *agneau* :

V.1 : *un* agneau se désaltérait

V.2 : *un* loup survient à jeun

V.10 : Sire, répond *l'*agneau

V.21 : reprit *l'*agneau

V.28 : *le* loup l'emporte

On remarque :

- que l'on passe de l'indéfini au défini et non l'inverse ;

- que l'indéfini, une fois utilisé sur un nom, ne peut être repris sur ce même nom, à la différence du défini.

Les deux articles ont des fonctions d'actualisation différentes :

- l'indéfini consiste à saisir, dans l'ensemble *agneau* ou *loup*, un individu non encore identifié : sens actuel *indéterminé* ;

- le défini suppose que l'identité est connue : sens actuel *déterminé*.

Les grammairiens *Damourette* et *Pichon* parlent

- pour l'indéfini, d'*assiette transitoire* : le caractère indéfini s'évanouit aussitôt qu'exprimé (ce qui rend compte du fait qu'on ne peut, dans un même texte, répéter l'indéfini sur le même nom) ;
- pour le défini, d'*assiette notoire* : ce qui est connu le reste, à plus forte raison après une première actualisation.

1.2 . Article partitif

On oppose traditionnellement *l'indéfini* au *partitif* sur la base de ce que le premier détermine des notions *nombrables* (ou *comptables*) le second des notions *continues* (ou *massives*).

- (1) je vois *un* rosier
- (2) je vois *du* sable

C'est globalement fondé. Damourette et Pichon parlent de *putation numérative* vs *putation massive*. Plus qu'une différence référentielle, l'opposition des 2 articles tient à une manière différente de saisir le référent. Cette façon de voir explique que l'opposition des 2 articles peut affecter le même nom :

un poisson / *du* poisson

Damourette et Pichon citent cette phrase, relevée dans un hôpital, énoncée par une infirmière à une collègue :

- (3) vous avez *du* malade en ce moment ?

Putation massive ... désobligeante pour les malades

L'opposition numératif / massif ne se trouve pas dans le *notoire*.

Ainsi pensé, le partitif n'a pas de pluriel (ce serait introduire le numératif). Cependant, on considère que quelques noms de notions continues n'ayant pas de singulier, leur article partitif sera *des* : *des* rillettes, *des* épinards.

1.3. Tableau

Si l'on excepte ces cas, le système de l'article peut ainsi être représenté :

	PUTATION	
	Numérative	Massive

A		article indéfini	article partitif
S	transitoire	<i>un une des</i>	<i>du de la</i>
S			(des)
I	-----		
E			article défini
T	notoire		<i>le la les</i>
T			
E			

Remarques :

— à la différence de la plupart des langues romanes, le français ne marque la distinction de genre qu'au singulier (*le/la, un/une, du/de la*) ; il la neutralise au pluriel (*les, des*).

— la formation du pluriel, régulière pour l'article défini (*le, la/les*) est irrégulière pour l'article indéfini (*un, une/ des*) : on n'a pas (sauf en ancien français) *uns, unes* (voir cours suivant).

2 . Syntaxe de l'article

La morphologie de l'article est susceptible de varier en fonction du morphème qui précède ou qui suit. (Ce point, particulièrement difficile, est à travailler tout spécialement). On distingue 4 opérations susceptibles de faire varier la morphologie de l'article : l'*élision*, la *contraction*, l'*haplogie*, la *réduction*.

a) élision

L'élision est l'effacement d'une voyelle à la fin d'un mot lorsque le mot suivant commence par une voyelle ou un h muet.

- *le, la* s'élident : *l'homme, l'âne, l'herbe*

- *du* --> *de l'* : de l'or

de la --> de l' : de l'eau

b) contraction (avec les prépositions à et de)

La contraction est la réduction par soudure de deux éléments :

à + le / les --> au, aux

de + le / les --> du, des

On parle souvent d'articles *définis contractés*. Bien comprendre que la contraction est celle de la préposition à ou de et de l'article défini.

Attention à ne pas confondre (i) *du* (partitif) avec *du* (contraction de + le) ; *des* (indéfinis pluriel) et *des*, contraction de prép. de + *les* (défini pluriel) :

(4) je mange *des* pommes (indéfini)

(5) je me souviens *des* pommes que tu m'as apportées (des = de + défini *les*)

c) haplogie (avec la préposition de)

L'haplogogie est un processus phonétique consistant à ne réaliser que l'une de deux articulations phonétiques semblables successives. Ainsi, on ne trouve pas :

- **de des* (article indéfini) : dans ce cas, *des* est effacé :

(6) le massif est planté *d'un* rosier (préposition *de* + déterminant *un*)

(7) le massif est planté *de* rosiers (préposition *de* qui a effacé par haplogogie le déterminant indéfini *des*)

- **de du, de de la* (article partitif) : dans ces cas, *du* et *de la* sont effacés :

(8) il passe *de la* peinture verte (partitif *de la*)

(9) il est muni d'un pinceau et *de* peinture verte (préposition *de* qui a effacé par haplogogie le déterminant partitif *de la*).

Attention à ne pas confondre ces cas où le déterminant indéfini *des* ou partitif *du, de la* est effacé, pour des raisons de phonétique syntactique, par haplogogie, avec les cas d'absence d'article.

d) Réduction

La réduction consiste à raccourcir le signifiant linguistique d'un morphème. L'article indéfini *des* prend la forme réduite *de* :

- lorsqu'un adjectif s'intercale entre l'article et le nom (en français normé) :

des arbres magnifiques --> *de* magnifiques arbres

La norme admet : *des* jeunes gens, car dans ce cas l'adjectif n'est pas senti comme tel, mais comme faisant partie du mot composé *jeunes gens*.

— dans les phrases négatives ou après les adverbes de quantité dans la formation de déterminants :

Il a *des* parents / Il n'a pas *de* parents

Il a lu *des* livres / Il a lu trop *de* livres

Le partitif *du/ de la* prend lui aussi la forme réduite *de* dans les phrases négatives ou après les adverbes de quantité :

tu as *du* feu / je n'ai plus *de* feu

Il y a *de la* lumière / il y a trop *de* lumière

Les analyses de 2. sont à bien comprendre. L'identification des morphèmes *de, du, des* en discours pose des problèmes du fait de l'homonymie. Je résume :

De (+ nom) peut être :

- simple préposition : *j'ai un chien de berger* . Le nom *berger* n'est pas actualisé ;
- préposition qui a effacé par haplologie l'article indéfini ou le partitif : *il se souvient de moments heureux passé ensemble*. Le nom *moments* est actualisé par l'article *des* qui a été effacé par haplologie ;
- réduction de l'indéfini *des* ou du partitif : *je n'ai pas de soucis* : le nom *souci* a pour déterminant *de* qui est la forme réduite de l'indéfini *des* ;

Du (+ nom) peut être :

- article partitif : *je mange du couscous*
- contraction de la préposition *de* + article défini *le* : *je rentre du labo*.

Des (+ nom) peut être :

- article indéfini : *je cueille des roses*
- contraction de la préposition *de* + article défini *les* : *je me souviens des moments heureux que nous avons passés ensemble*.

3. L'absence d'article

Le nom peut se présenter parfois en discours sans article, et ce pour des raisons diverses.

a) Autoactualisation : le nom n'a pas besoin d'un déterminant pour accéder à une référence actuelle :

- certains noms propres (anthroponymes) se présentent en discours sans déterminant :

Pierre est venu

— Le nom commun est employé avec une valeur de nom propre (à l'écrit : majuscule). Il est donc auto-actualisé :

Grand'mère fait du tennis

— Le nom commun est employé en fonctionnement déictique (rapporté au je-ici-*maintenant* de l'énonciation, cf. chapitre 10) : c'est le cas des noms de *jours*, des noms de *mois*, de *midi* et *minuit*, de *papa*, *maman* etc.

tu pars *jeudi* (mais : tu viens *le jeudi* = chaque jeudi)

Midi sonne au clocher

— Dans la fonction *apostrophe*, les noms de personnes et de choses sont employés sans déterminant, avec une valeur de nom propre :

ô *temps*, suspends ton vol, et vous, *heures* propices, suspendez votre cours ! (Lamartine)

b) Non-actualisation de la référence

Le nom n'accède pas à une référence actuelle en discours, pour différentes raisons :

— nom en emploi *autonymique* (ou en mention) :

Chien a 5 lettres

— Le nom commun est attribut ou apposition. Il a une valeur adjectivale :

Pierre est *médecin*

— Proverbe :

Pierre qui roule n'amasse pas *mousse*

— Le contexte nie ou met en doute l'existence d'un référent :

il travaille sans *filet*
a-t-on vu *enfant* plus stupide ?

— Le nom fait partie d'un mot composé (ou d'un compl. de nom, locution verbale) :

chien de *berger*, donner *raison*

— Le nom indique une propriété relationnelle mais non référentielle :

condamner à mort, couteau à *huîtres*

c) Stylistique

L'inactualisation du nom produit un effet de rapidité :

Et *grenouilles* de se plaindre (La Fontaine)

Dans l'énumération, l'article est fréquemment omis :

Femmes, moine, vieillard tout était descendu (La Fontaine)

d) Raisons historiques

- absence d'article pour les noms abstraits :

Pauvreté n'est pas vice

- un accident phonétique ayant entraîné la disparition des vieux articles contractés *ou* et *es* (< *en le*, *en les*), les autres formes de l'article défini ont été évitées après *en* :

en hiver, en France (cependant : en *l'*an 2000 ; j'ai confiance en *la* femme que tu es)

e) Haplologie

L'article n'apparaît pas en surface : il a été effacé par haplologie (cf. *supra*) :

je me souviens de moments magiques passés avec toi

L'article indéfini *des* est effacé par la préposition *de*.

4. Principales valeurs de l'article

4.1. Indéfini

- valeur de singularisation d'une unité en l'extrayant d'un ensemble, de présentation d'un référent :

un homme entra

- valeur générique :

un garçon ne pleure pas

- emphatique :

- expression de la qualité : *une* beauté !

- expression de la quantité : *un* monde !

- le pluriel *des* signifie toujours *un certain nombre de* : j'ai mangé *des* figues = *un certain nombre de* figues

4.2. Défini

La valeur de base du défini est celle de la *singularité acquise* :

- notoriété :

- connu pour être unique en son genre : *le* soleil, *la* lune

Dans les menus de restaurant, l'article rend unique et connu ce qui ne l'est pas forcément : *la* terrine du chef.

- fonctionnement anaphorique : la singularité est acquise antérieurement dans le texte :

Sire, répond *l'*agneau

Le fonctionnement anaphorique peut relever de l'anaphore *associative* :

Nous avons visité Les Matelles. *L'*église était fermée.

Eglise est en relation d'anaphore associative avec le village des Matelles, et nos connaissances du monde posent que dans un village il y a une seule église.

- fonctionnement cataphorique : la singularité est réalisée par le complément du nom actualisé, ou par la relative :

la fille *de Marie* est super

la fille *que tu m'as présentée* est super

— fonctionnement déictique :

depuis *les* vacances, j'ai pris du poids

- valeur démonstrative :

pour *l'*instant, de *la* sorte

--> valeur emphatique ou antiphrastique :

*l'*admirable réponse !

- valeur possessive :

je le dirai à *la* bourgeoise

- L'article défini remplace le possessif devant les parties du corps :

je marcherai *les* yeux fixés sur mes pensées (Hugo)

- valeur de généralisation (parfois abusive !) :

le Français est prétentieux

les Français sont racistes

4.3. Partitif

- participation à un ensemble non nombrable ou saisi en putation massive :

donne-moi *du* pain

- devant un nom nombrable : passage vers l'abstrait, valeur adjectivale :

il y a en lui *du* poète et *du* tyran

Chapitre 4

L'ARTICLE dans la théorie de G.Guillaume

Présentation de la théorie de Gustave Guillaume. Ce linguiste français (mort en 1960) s'est longuement interrogé sur le fonctionnement de ce déterminant. On peut avoir facilement accès à ses analyses dans les trois articles :

- "Participation et généralisation dans le système des articles français" (1944)
- "La question de l'article" (1945)
- "Logique constructive interne du système des articles français" (1945)

réédités dans l'ouvrage de G. Guillaume *Langage et science du langage*, Nizet, 1969 (p 143-183).

Est présenté ici un résumé, forcément schématique, de cette théorisation. Précisons que les épreuves de l'examen ne porteront pas sur cette question. Que cela ne vous dispense cependant pas d'essayer de comprendre ...

1. Article défini / article indéfini

La théorie guillaumienne permet de donner réponse aux problèmes suivants, que les grammairiens éludent le plus souvent :

- 1) Comment se fait-il que les articles *un* et *le* peuvent tous deux signifier le général et ont des valeurs dans ce cas quasi-synonymiques :

(1) *un* soldat français ne craint pas la fatigue

(2) *le* soldat français ne craint pas la fatigue (L'exemple est de Guillaume !)

- 2) Comment se fait-il qu'un même morphème *-un-* (mais c'est également valable pour *le*) puisse signifier le général et le singulier :

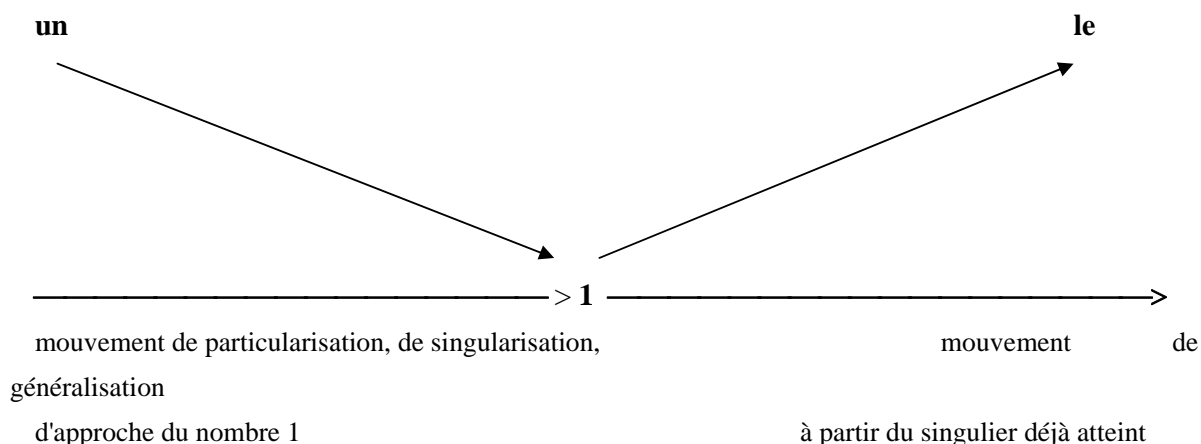
(3) général : exemple (1)

(4) singulier : *un* homme entra

A notre connaissance, Guillaume est le seul à fournir une explication satisfaisante. Selon lui, les articles *un* et *le* sont les signes sous lesquels s'opèrent deux mouvements :

- le mouvement de particularisation : du général au singulier
- le mouvement de généralisation : du singulier au général

Un est le signifiant qui porte le premier mouvement, *le* celui qui porte le second. Soit schématiquement :



« L'article *un* indique le mouvement par lequel la pensée, prenant de la distance par rapport à l'universel, s'approche par degré du singulier numérique. Autrement dit, l'article *un* du français symbolise dans la langue le mouvement d'approche du nombre 1, auquel il aboutit et avec lequel il ne se confond pas. L'article *le*, à l'inverse, – une grande symétrie règne dans la partie formelle des langues évoluées –, symbolise le mouvement par lequel la pensée prenant son départ au singulier déjà atteint s'en éloigne et tend, sans que dès lors aucune limitation finale puisse lui être assignée, vers l'infinitude de la vision universelle.

Ainsi l'article *un* apparaît, par son cinétisme, un signe vecteur de particularisation, vu qu'il figure dans la langue le mouvement essentiel par lequel l'esprit se porte de l'universel au singulier ; tandis que l'article *le* représentatif du cinétisme opposé, y apparaît un signe vecteur de généralisation, figurant dans la langue le mouvement, non moins essentiel, par lequel l'esprit se porte du singulier à l'universel.

Les deux mouvements – celui attribué à l'article *un*, d'approche du singulier par éloignement de l'universel, et celui, antithétique, attribué à l'article *le*, d'éloignement du singulier en direction de l'universel - trouvent l'un et l'autre dans l'article qui les symbolise une expansion intégrale.

Dans la langue, l'article *le* représente *l'entier* du mouvement engagé à partir du singulier et développé *ad infinitum* en direction de l'universel. Cette représentation intégrale est le *fait de langue* qu'il ne faut pas confondre avec le *fait de discours*.

Le rôle du discours, dans le cas des deux articles, est de les faire servir non pas à la saisie entière du mouvement que chacun d'eux symbolise dans la langue et dont ils représentent en indivision tous les instants, mais à la seule saisie effective d'un instant précoce ou tardif, choisi parmi les instants consécutifs que comprend le mouvement entier.

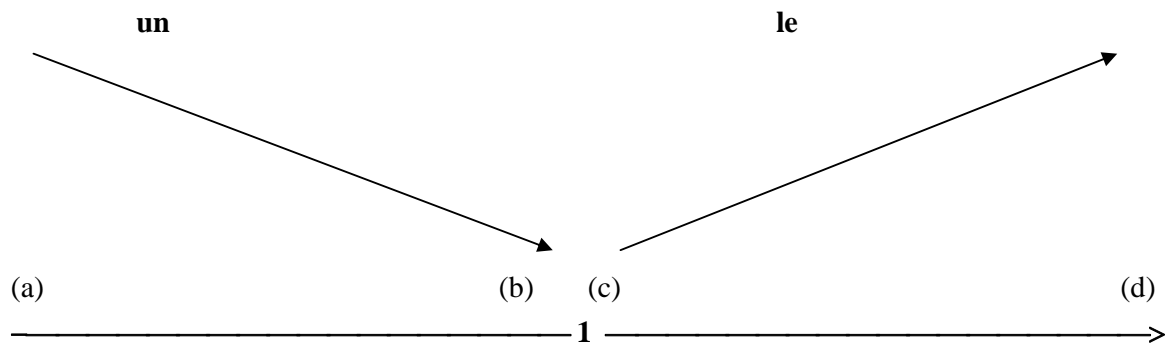
Cette saisie par le discours d'un instant seulement du mouvement que chacun des articles figure dans la langue en entier rend raison des effets de sens extrêmement variés – au point de pouvoir pour un même article être portés jusqu'à l'expression des contraires et de l'un à l'autre jusqu'à celle

de la quasi-identité (les deux conséquences se tiennent) – des deux articles fondamentaux du français : *un* et *le*, qui sont des articles simples ».

Ainsi peut-on distinguer deux saisies pour chacun des articles : une saisie précoce et une saisie tardive :

- *un, une*: saisie précoce : valeur généralisante : (a) *un soldat français ne craint pas la fatigue* ; saisie tardive : valeur singularisante : (b) *un homme entra*

- *le, la* : saisie précoce : valeur de singularité acquise : (c) *l'homme s'approcha de la cheminée* ; saisie tardive : valeur généralisante : (d) *le soldat français ne craint pas la fatigue*



Un est "antimémoriel" : il est sur une tension *centripète* qui a devant elle, donc hors mémoire, sa position de référence.

Le est "mémoriel" : il est sur une tension *centrifuge* qui a derrière elle, donc dans la mémoire, sa position de référence.

Ceci rend compte de ce que, dans un récit (cf. *Le loup et l'agneau*), l'on passe de l'indéfini au défini.

2. Le pluriel de l'article indéfini

Les grammairiens ne rendent pas compte de ce que, morphologiquement :

- le pluriel du défini est régulier : *le, la / les*

- le pluriel de l'indéfini est irrégulier : *un, une / des*

Pourquoi cette irrégularité morphologique dans le cas de l'indéfini ? Pour répondre à cette question, il faut définir le fonctionnement du *nombre*.

Certaines langues ne connaissent pas l'article : le nombre y sert à l'expression de l'extension continue et de l'extension discontinue. Dans les langues à article, l'expression de l'extension continue a été confiée à l'article. Soit :

Extension nominale

continue
article

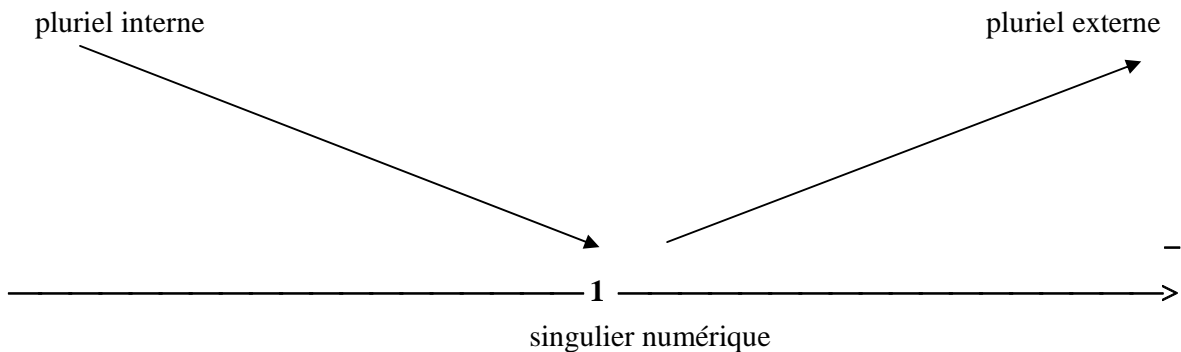
discontinue
nombre

Le pluriel de l'article n'est qu'un pluriel d'accord qui ne signifie pas plus, à la limite de l'extension, que le singulier :

l'homme est mortel = les hommes sont mortels

La catégorie du nombre se réalise selon deux tensions :

- formation du singulier à partir d'une pluralité indéterminée (pluriel interne)
- formation d'un pluriel (externe) à partir du singulier



Des langues autres que le français opposent bien les trois phases :

	pluriel interne	singulier	pluriel externe
Latin	loca	locus	loci
Grec	mera	meros	meroi
Espagnol	fruta	fruto	frutos
Occitan	frucha	fruch	fruches

En français, le pluriel interne a été éliminé. En subsistent des traces, notamment suffixales :

herbage *herbe* *herbes*

Relèvent de la catégorie du pluriel interne, des mots comme : *épousailles, fiançailles, funérailles, ciseaux, pantalons* qui, dit-on, n'ont pas de singulier. Il convient plutôt de dire que ce sont des *pluriels internes*, qui portent la marque du pluriel externe.

Si l'on compare le schéma de l'article et celui du nombre, on note la correspondance :

- formation du singulier / article *un*

- formation du pluriel externe / article *le*

—> le pluriel de l'article *le* se fera régulièrement puisque son mouvement correspond à celui du pluriel externe : *le, la / les*.

—> en revanche, il y a contradiction entre le mouvement de l'article *un* (correspondant à la formation du singulier à partir du pluriel interne) et la catégorie de pluriel (externe). La langue française a bien connu la formation régulière d'un pluriel :

un, une / uns, unes

En ancien français, mais on observe que *uns, unes* détermine des termes représentant des pluriels internes :

unes obsèques

unes lunettes

uns pantalons

Il ne s'agit donc pas d'un pluriel externe. La langue ne retiendra pas cette marque. La tension de *un*, en tant que sa visée est orientée vers le singulier numérique, est inapte à fournir un pluriel. Pour ce faire, il faut sortir de la tension de *un* et s'adresser à celle de *le*. Ce que note morphologiquement le pluriel *des* :

des = de + les

A savoir que la langue s'est adressée à l'article défini (*les*), mais qu'elle en a réduit le mouvement de généralisation à l'aide de l'outil *inverseur* qu'est *de*. D'où le sens de *des* : quantité restreinte finie, non croissante.

3. L'article partitif

Les grammairiens ne rendent pas non plus compte de ce que, dans la formation de l'article partitif, on retrouve morphologiquement le défini : *du (= de le) ; de la*.

L'analyse guillaumienne semble là aussi éclairante : la tension de *un*, en tant que sa visée est orientée vers le singulier numérique, est inapte à fournir un déterminant aux objets non-numérables.

Pour ce faire, la langue a recours à l'article défini, en inversant sa tension de généralisation à l'aide de *l'inverseur d'extension de*. Ainsi s'explique la forme du partitif *du, de la*.

4. La réduction *des > de ; du, de la > de*

On a vu, dans le cours précédent que :

— l'article indéfini *des* prenait la forme réduite *de* (i) lorsque un adjectif était antéposé (*de grandes amours*), (ii) dans les phrases négatives (*Pierre n'a pas de parents*), (iii) après les adverbes de quantité (*il a lu peu de livres*) ;

— l'article partitif *du, de la* prenait la forme réduite *de* (i) dans les phrases négatives (Je n'ai pas *de* feu), (iii) après les adverbes de quantité (il a bu trop *de* bière) ;

L'analyse guillaumienne rend compte élégamment de ce phénomène de la façon suivante : l'article indéfini pluriel *des* comme l'article partitif *du, de la*, ne se forment que si *de* est « l'inverseur d'extension parfait, opérant seul, en l'absence de tout adjuvant, l'inversion compensative du mouvement d'extension lié à l'article *le* ».

— Or lorsque l'adjectif est antéposé : *de grandes amours*, l'adjectif, survenant avant le nom, participe à la réduction d'extension du nom. Conséquemment *de* ne peut jouer pleinement son rôle d'inversion d'extension en s'appliquant à l'article *les* ; dès lors *les* n'entre plus dans la composition de l'article ; ne reste plus que *de*, en tant qu'inverseur d'extension ici imparfait ;

— l'explication vaut pour la négation, qui réduit par avance l'extension du nom ; il en va de même pour les adverbes de quantité : dire *peu/beaucoup de monde*, c'est réduire l'extension de *monde* à une certaine quantité. Apparent contre-exemple : l'adverbe *bien* qui se construit non avec la forme réduite *de* mais avec les formes pleines *des, du, de la* : *bien du plaisir, bien de la peine, bien des gens*. Mais *bien* n'est pas un adverbe de quantité mais de manière... Et c'est pour cela qu'il peut être suivi des formes pleines *des, du, de la*.

On le voit, l'analyse guillaumienne permet de rendre compte :

- de la morphologie de l'article,
- des valeurs sémantiques complexes de ce signifiant.

Exercices

1. Analyse morphologique des articles devant les noms soulignés :

Pierre revenait du marché ; il avait acheté du pain et des poissons

Des toits des hameaux s'élèvent des fumées

De jeunes arbres ont été plantés le long du chemin

Elle est vêtue d'habits neufs.

2. Analyse morphologique et valeur sémantique de l'article devant les noms suivants, Céline

p. 422

Vigny-sur-Seine, verdure, Paris, mois, publicité, entrée, ballet, fille, huissier, cocktails, tramway, révolution, gens, enfants, Seine et Oise, miracle, jardin, Laval, affaires, femmes, ménage, vacances.

Chapitre 5

Le déterminant démonstratif

Le déterminant démonstratif, s'il peut parfois montrer (à savoir référer à un élément extérieur et être accompagné d'un geste épideictique), ne montre le plus souvent pas. Le démonstratif sert à référer à un élément présent dans le *contexte* (les éléments non linguistiques qui entourent l'interaction) – on dit alors qu'il a un fonctionnement *déictique* – ou dans le *cotexte* (les éléments linguistiques qui précèdent ou qui suivent le SN considéré) – on dit alors qu'il a un fonctionnement *anaphorique*.

1. Morphologie

1.1 Formes simples

	singulier		pluriel	
	+ consonne	+ voyelle	+ consonne	+ voyelle
masculin	ce	cet	ces	ces
féminin	cette	cette	ces	ces

La variation en genre est marquée au singulier mais neutralisée au pluriel. Au masculin singulier, le signifiant varie (ce / cet) en fonction de la nature du premier phonème du nom (consonne / voyelle).

1.2. Formes complexes

Il existe une forme composée discontinue : *démonstratif N-ci, démonstratif N-là* : *cet enfant-ci, cette fille-là*, qui a les mêmes variations en genre et en nombre que la forme simple. La forme en *-ci* renvoie au plus proche (temporel, spatial), la forme en *-là*, au plus éloigné. En français contemporain cette distinction s'est réduite à l'opposition forme simple (ce) / forme complexe en *-là* : *ce livre, ce livre-là*.

2. Sémantique

Le démonstratif sert à référer à un élément présent dans le contexte ou le cotexte. On distingue deux fonctionnements :

- *déictique* : il désigne un référent présent dans le contexte (*donne-moi ce livre*), ou accessible à partir de lui (*tu viens ce soir ?*). Dans ce cas il peut être accompagné d'un geste épideictique qui permet de façon non ambiguë l'identification.
- *anaphorique* : il permet l'identification d'un référent déjà mentionné au moyen d'une description identique (J'ai vu un chien ; ce chien ...) ou différente (j'ai vu un chien ; cet animal...). *Cataphorique* : *Ecoute un peu cette blague : c'est l'histoire de...*

3. Principaux emplois en discours

1. Article défini et démonstratif : on peut dire, globalement, que l'article défini institue une relation indirecte de référence ; alors que le démonstratif institue une relation directe. Je n'entrerai pas dans la description, extrêmement complexe, des différentes contraintes pesant sur l'emploi de l'un ou l'autre déterminant.

2. Dans certains cas, le démonstratif s'emploie à la place du défini, pour souligner le nom, avec une nuance soit laudative soit péjorative : *je ne fais pas partie de ces gens qui ont un nom à particule.*

3. Le démonstratif *ces* entre dans des tours intensifs, devant un nom régi par *de* partitif : *je t'ai une de ces faims, il a de ces écarts de langage.*

4. Le démonstratif peut avoir valeur exclamative (il remplace *quel* : *et ces yeux !*) ; ou valeur possessive : *ce bras qui tant de fois...*

CHAPITRE 6

LE PRONOM

1. Statut syntaxique

Le pronom est la classe de mots, non pas *qui remplace un nom*, mais qui a les aptitudes syntaxiques aux fonctions du nom / du SN (ce qu'aucune autre classe ne peut faire) :

- sujet : *quelqu'un* rit
- c.o.d. : je *le* vois
- attribut : Paul sera *le mien*

On distingue 7 espèces de pronoms : personnels, relatifs, possessifs, démonstratifs, indéfinis, numéraux, interrogatifs/exclamatifs

2. Représentants et absolus (ou nominaux)

2.1. Les pronoms représentants

J'ai vu Pierre (antécédent). *Il* (anaphorique) m'a dit ...

Les représentants assument la fonction de représentation anaphoriquement (ils reprennent un syntagme) ou cataphoriquement (ils annoncent un syntagme). Les pronoms représentants corrigent une inconvenance du SN : ils évitent une répétition.

Le représentant représente non seulement un SN, mais des adjectifs, des SV, des propositions :

- Pierre est triste. Marie ne *l'*est pas
- Pierre travaille beaucoup : *cela* lui plaît
- Que tu sois venu, je ne *le* crois pas

2.2. Les pronoms absolus, ou nominaux

Ils corrigent une inaptitude du nom. A la différence des représentants, ils font directement référence à l'être qu'ils désignent :

- *Je* suis venu
- *Qui* est venu ? - *Quelqu'un* est venu

Problème d'accord :

— avec les animés : les nominaux, s'ils n'expriment pas le genre, l'impliquent :

Je suis contente. Vous êtes satisfaites.

— avec les inanimés : les nominaux imposent l'accord avec la forme non marquée (masc. sing.) :

Tout est fait.

Cette opposition de 2 groupes de pronoms remonte aux grammairiens du XV^e, précisément à la distinction grecque entre *deixis* (désignation) et *anaphore* (représentation).

La frontière entre pr. *représentants* et *absolus* n'est pas infranchissable :

Je, tu : absolu

nous exclusif (je + il, ils) : absolu et représentant

vous exclusif (tu + ils) : " "

3. Nom et pronom

Si le pronom a les fonctions du nom, qu'est-ce qui l'en distingue ?

- économie du sens :

l'arbre)

le chien) celui-ci

le fauteuil)

Le pronom, en principe, n'exprime aucune propriété extragrammaticale. Quelles indications donne-t-il ? Cela dépend de l'espèce du pronom.

3.1. Actualité

Le pronom n'a pas besoin d'actualisateur : il prend un sens actuel du seul fait de son emploi dans la communication :

quelqu'un est venu.

Certains pronoms comportent un *article* : *le mien, un autre, les mêmes*. Ils remontent à un groupe nominal : le mien (livre).

3.2. Identité

Certains pronoms ont un sens déterminé (personnels, démonstratifs), d'autres un sens indéterminé.

a) **La détermination**, c'est à dire l'indication de l'identité, peut se faire de diverses façons.

3.2.1. Personnels et possessifs utilisent les références à l'identité des interlocuteurs (indication de personne).

3.2.2. Les démonstratifs procèdent par deixis : désignation directe de l'objet dans la zone proche (celui-ci) ou éloignée (celui-là).

3.2.3. Les pronoms indéfinis déterminent les éléments d'un ensemble par l'indication des rapports de quantité et d'identité qu'ils entretiennent entre eux.

Paul est parti, *les autres* sont restés

Dans l'ensemble référentiel, *les autres* désigne le sous-ensemble complémentaire de *Paul*.

Tous sont partis. Chacun est parti à son tour

Tous et *chacun* désignent la totalité des éléments du groupe référentiel.

b) L'indétermination --> certains indéfinis

3.2.4. Le choix du pronom indique diverses nuances d'indétermination :

On a trafiqué le moteur ()

Certains d'entre vous ont trafiqué () l'identité, le nombre m'est inconnu

Il a passé la nuit chez *je ne sais qui* (j'ignore l'identité)

Elle achète *n'importe quoi* (matière et qualité semblent sans importance)

3.2.5. Les pr. interrogatifs : indétermination portant :

- sur l'identité s'ils appartiennent à la classe des personnes :

Qui as-tu vu ?

- sur le contenu sémantique, dans les autres cas :

*Qu'*as-tu vu ?

3.2.6. Les relatifs assument le sens déterminé ou indéterminé de leur antécédent. Sauf *qui, que, quoi* : *il a de quoi payer ; je n'en ai que faire ; qui trop embrasse mal étreint*.

3.3. Classe morpho-sémantique

Le genre : masc./féminin ; le neutre n'existe que pour les pronoms.

La forme *neutre* marque des oppositions différentes selon qu'il s'agit de pronoms *représentants* ou *absolus*.

3.3.1. Certains représentants : *neutres* pour représenter un antécédent non nominal, donc sans genre ni nombre.

Pierre n'est pas grand mais il *le* deviendra

Signe ta note, sans *quoi* elle n'est pas valable.

3.3.2. Pronoms absolus : le neutre ne s'oppose plus qu'à une forme non neutre dont le signifié est "personne humaine"

- neutre : quelque chose, rien, tout

- non neutre : moi, quelqu'un, on, personne.

CHAPITRE 7 LES RELATIFS

3 remarques d'introduction :

(1) il ne s'agit pas seulement de *pronoms* (qui, que, quoi, lequel, laquelle, lesquels, lesquelles, dont) mais aussi d'adjectifs (lequel, laquelle) et d'un adverbe (où).

(2) Tous, sauf *dont* et *lequel* (adjectifs) peuvent fonctionner comme *interrogatifs*.

(3) A la différence des autres pronoms, ils servent à introduire une subordonnée relative : en plus donc des fonctions habituelles des pronoms (ils occupent une fonction dans la phrase où ils figurent et peuvent avoir un rôle de représentant de leur antécédent), ils ont celle de *subordonnants*.

1. Qui, que, quoi (invariables)

1.1. Sans antécédent

		Choses	personnes
Sujet		Qui	
Attribut et	F. atone	Que	qui
complément	F. tonique	Quoi	

L'opposition personnes/choses domine :

- *Qui* est employé pour les personnes dans des fonctions variées :

sujet : - *Qui* veut se défendre prépare ses armes

objet : - Embrassez *qui* vous voudrez

Attribut : - *Qui* je fus

Compl. ind.: - Elle a trouvé à *qui* parler

- Il n'est sujet neutre qu'associé à "voilà" : voilà *qui* me convient

- *Quoi* est employé pour les choses après préposition :

Voilà *de quoi* elle a l'air

- *Que* régime direct neutre n'apparaît que devant l'infinitif dans le type de locution *n'avoir que faire*.

1.2. Après antécédent

Le système fait prédominer l'opposition des fonctions :

		Choses	Personnes
Sujet			Qui
Attribut et compl.	F. atone		Que
	F. tonique	Quoi	Qui

- *Qui* : sujet, et régime de préposition :

l'homme à qui je parle

- *Que* : cpl. d'objet, attribut.

Peut être cpl de prix, de mesure, de temps

- le prix qu'on vend

- les 10 kms que nous avons parcourus

- ça fait des mois que je ne l'ai vu

Peut avoir pour antécédent un nom, un pronom, mais aussi :

un adjectif : blème *qu'il* était

une proposition : Prends-le, *que* je dis

En français populaire : *que* remplace *qui*, *quoi*, *lequel*, *dont*.

- mon ami que je suis sans nouvelles (de lui)

- *Quoi* n'a régulièrement pour antécédent qu'un pronom neutre (ce, rien, quelque chose) :

Ce à quoi je pense

Il n'est rien à quoi je tiens plus

-ou une idée abstraite exprimée par un V ou une P :

Signe, sans *quoi* ta carte n'est pas valable.

La représentation par *quoi* d'un nom masculin ou féminin est fautive :

La table sur laquelle je m'appuie / ?la table sur quoi je m'appuie

Pourtant, certains écrivains substituent *quoi* à *lequel* par archaïsme :

La vieille bicyclette sur *quoi* Jasmin nous faisait monter (A. Fournier)

- Avec un antécédent comme *raison*, *motif* la suite *pour quoi* peut remplacer par lequel / laquelle et s'écrit souvent en un mot :

C'est une des raisons pourquoi j'ai eu quelquefois du plaisir à la guerre.

2. Lequel (variation en genre et en nombre)

- Adjectif de liaison --> littéraire

J'ai reçu ta lettre, *laquelle* lettre m'a surpris.

- Pronom

1) f. sujet : relatives détachées --> littéraire

Je me rappelle un mot de ma tante, *lequel* m'a toujours amusé.

2) avec des fonctions indirectes

- facultativement avec un nom de personne pour antécédent :

Le messenger auquel (/ à qui) j'ai remis cette lettre

- obligatoirement avec un nom de chose ou d'animal :

La boîte dans laquelle j'ai mis cette lettre

Le cheval sur lequel tu t'assois.

3. Dont

= de qui, duquel, de laquelle, qu'il peut remplacer dans la plupart des cas :

l'homme dont (fonction COI)

de qui tu parles

duquel

le village dont je vois les maisons (fonction compl. de nom)

duquel

rien dont je puisse me passer

de quoi

Des grammairiens ont interdit l'emploi de *dont* indiquant le point de départ ou l'éloignement :

?la ville dont vous êtes parti

---> la ville d'où vous êtes parti

mais cette règle est souvent contredite :

le jardin dont vous venez de sortir (E. Jaloux)

Pas d'usage de l'adjectif possessif

* un homme *dont* j'ignore son nom

* un homme *dont* j'en ignore le nom

Dont est remplacé par *de qui*, *duquel*, s'il dépend d'un SN introduit par une préposition :

un cavalier sur les traits *duquel* se lisait la fatigue

règle souvent enfreinte :

il y a ceux dont on lit la pensée dans les yeux

--> il y a ceux dans les yeux desquels on lit la pensée.

4. Où

Adverbe, cpl de lieu ou de temps

la ville où je suis né

le jour où je suis né ---> peut être remplacé par *que*.

D'où est concurrencé par *dont*.

L'antécédent peut être un nom ou un adverbe (ici, là). Il peut aussi être absent :

Je vais où je veux.

Exercice : Céline p.324-326 (« Quant aux yeux > comparaisons désespérées »). Relever, classer, analyser les relatifs.

CHAPITRE 8

LES PRONOMS PERSONNELS

1. la catégorie de la personne

La personne se marque :

- par des pronoms : je, tu, il
- par des désinences verbales : ai, as, a, avons
- par les possessifs : mon, ton, son ; le mien, le tien, le sien.

Les pronoms de 1^{ère} et 2^{ème} pers. sont déictiques (et anaphoriques pour le *nous* exclusif : je + il(s)) ; ceux de 3^{ème} pers sing et pluriel sont anaphoriques. La morphologie s'organise en formes *conjointes* et formes *disjointes*.

On ne traitera ici que des pronoms personnels, et tout d'abord des pronoms personnels *sujets*, à partir de l'article de Benveniste "Structure des relations de personne dans le verbe" (*Problèmes de linguistique générale*, Gallimard, 1966, 225-236) (Lecture fortement conseillée). La classe des pronoms personnels sert à désigner les êtres qui parlent, à qui l'on parle, dont on parle.

Traditionnellement on distingue 3 personnes, au singulier et au pluriel. Pourtant, entre les 3, une grande disparité de fonctionnement :

- je, tu : substitut (fonctionnement déictique)
- il (elle) : représentant (fonctionnement anaphorique).

Cette disparité reflète un fonctionnement linguistique différent. Selon les grammairiens arabes :

- la 1^{ère} pers. : celui qui parle
- la 2^{ème} pers. : celui à qui on parle
- la 3^{ème} pers. : celui qui est absent (de l'acte de communication).

1.1. Opposition 1^{ère}, 2^{ème} personnes / 3^{ème} personne (corrélation de *personnalité*)

- 1^{ère}, 2^{ème} pers : personne impliquée + discours sur cette personne
- 3^{ème} pers. : discours sur le *il (elle)*

--> La 3^{ème} personne n'est pas à proprement parler une "personne", elle a pour fonction d'exprimer la "non-personne". "La personne n'est propre qu'aux positions *je* et *tu*". Plusieurs conséquences à cela :

- *Il, elle* servent quand la personne n'est pas impliquée, notamment dans les tours impersonnels :

Il pleut

- Le *je* qui énonce, le *tu* auquel *je* s'adresse, sont chaque fois uniques, alors que *il* peut être une infinité de sujets ou aucun (cas de l'impersonnel).

- *Je* et *tu* sont inversibles : celui que *je* définit par *tu* se pense et peut s'inverser en *je*, *je* devenant alors *tu*. Cette inversion est impossible avec *il*.

- *Il, elle* peuvent prédiquer une chose, mais non *je* et *tu*. Cette position de la "3ème personne" lui permet d'être employée avec 2 valeurs opposées. Elle peut servir de forme d'allocution vis-à-vis de quelqu'un présent quand on veut le soustraire à la sphère du *tu* (*vous*) :

- Valeur de *révérence* : "Monsieur est servi". Forme de politesse (employée en italien, en espagnol). L'interlocuteur est placé au-dessus de la condition de personne, de la relation directe avec le *je* qui énonce.

- Valeur de *mépris* : "Monsieur ne viendra pas, je suppose" (= "vous ne méritez pas que je m'adresse personnellement à vous").

1.2. Opposition 1^{ère} / 2^{ème} personne (corrélation de *subjectivité*)

Tu (*vous*) est - la personne à qui je m'adresse

- une variété d'impersonnel :

on ne peut sortir sans que quelqu'un *vous* aborde

Dans ce cas *tu/vous* est anaphorique de *on*.

Tu est donc la personne non-*je*, la personne non subjective en face de la personne subjective représentée par *je*.

1.3. Opposition singulier/pluriel

Le passage du singulier au pluriel n'implique pas une simple pluralisation.

a) *Je/nous* : morphèmes différents. Il ne peut y avoir plusieurs *je* conçus par le *je* qui parle.

Nous n'est pas le pluriel de *je*. *Nous* a 3 signifiés :

- nous = je + tu (vous, ...) - nous *inclusif* (inclusion de l'allocutaire)

- nous = je + il (ils, ...) - nous *exclusif* (exclusion de l'allocutaire)

- nous = je dilaté : 2 valeurs :

- nous de majesté : "Nous, roi de France"

- nous de politesse : *nous* d'auteur pour effacer le *je* perçu comme trop direct.

b) *Tu/vous* : 2 signifiés principaux :

- vous = tu dilaté, vous de politesse

- vous = tu + tu + tu

c) *Il, elle/ils, elles*

Seule la non-personne marque le pluriel régulièrement (ajout d'un *s*), comme elle marque l'opposition de genre (*il* masculin / *elle* féminin). Elle seule admet un véritable pluriel.

- *Il* : pronom neutre :
 - verbes unipersonnels : *il pleut*
 - construction unipersonnelle : *il manque deux livres*
 - quand *il* a pour antécédent un pronom neutre dans la versation rétrograde (inversion complexe) :

En quoi cela peut-il changer ?

- Le cas régime *le*, à côté de son emploi ordinaire, a un emploi neutre :
 - Tu te justifieras après si tu *le* peux

2.2. Le pronom *on* (pronom personnel indéfini)

Il appartient, par sa nuance indéterminée, aux indéfinis ; mais il se rattache aux personnels par ses caractères syntaxiques.

- comme *je, tu, il, ils, on* ne peut être que sujet
- comme ces pronoms, il ne peut être séparé du verbe que par les petits mots atones (cf liste *supra*)
 - comme *ils, nous, vous, elles, on* est l'objet devant voyelle d'une liaison obligatoire :
 - on a ri [nari]
 - il subit l'inversion dans les mêmes conditions que *il* :
 - croit-on ?
 - comme *je, tu, nous, vous, il* désigne toujours des personnes
 - il remplace *nous* sujet en français familier :
 - Pierre et moi, *on* se parle plus
 - il apparaît dans la transformation active d'une phase passive sans expression de l'agent :
 - Pierre a été élu --> *on* a élu Pierre

2.3. *Se* et *soi*

- représentent le sujet (= sens réfléchi)
- n'ont pas de forme sujet puisqu'ils le représentent
- *se* et *soi* diffèrent entre eux par leur statut syntaxique et par la valeur liée au sens de l'antécédent :
 - *Se* : admet pour antécédent n'importe quel nom ou pronom singulier ou pluriel déterminé ou indéterminé :

Ils ne *se* parlent pas

Paul *se* lave

- *Soi* : n'admet normalement qu'un antécédent singulier de sens général :

Chacun pour *soi*

L'égoïste ne pense qu'à *soi*

Il peut suivre un infinitif sans sujet exprimé :

Rester chez *soi* est préférable
ou se rapporter à un nom de sens général :

L'amour de *soi*

En dehors de ces contextes, *soi* est remplacé par *lui* :

Pierre ne pense qu'à *lui*

Pierre reste chez *lui*

Soi représente en principe des *personnes*, mais dans les locutions figées *en soi*, *de soi*, il peut représenter des choses :

Ces nouvelles ne sont pas fausses en *soi*
en elles-mêmes

Le feu s'éteint de *soi-même* (Flaubert)

La locution *soi-disant* ne s'applique pratiquement qu'à des personnes :

De *soi-disant* docteurs

Pour les choses on emploie *prétendu* :

De *prétendus* chefs-d'oeuvre

mais on trouve :

Une monnaie *soi-disant* française.

3. Adverbes pronominaux *en* et *y*

Adverbes à l'origine, ils servent aussi de pronom.

3.1. Adverbes

Ils expriment le lieu et reprennent un complément circonstanciel :

en = de le - j'en viens

y = à cet endroit - j'y vais, j'y suis.

3.2. Pronoms

3.2.1 en = de lui, d'eux, d'elle(s)

fonctions :

- COD : tu as de l'honneur. Il n'en a point

- cpl. d'un nom, d'un pronom, d'un numéral :

la maison, il *en* est le gardien

- cpl. d'un adverbe -J'en ai assez

- cpl. d'un verbe (COI) - Les vacances, il s'en souvient

Remplace des noms de choses d'animaux, de notions :

L'amitié a des droits, j'*en* use

Plus rarement des noms de personnes :

*De Marie, je m'en souviens

Marie, je me souviens d'elle

Mais - *en* reprend un substantif qui désigne une personne à travers ses qualités :

Il vous recevra comme un fils, il *n'en* a pas

-avec un numéral :

Des hommes, j'en vois 50.

Historique : Jusqu'au XVIII^e, *en* remplaçait des noms de personnes, ainsi que les 1^{ère} et 2^e personnes :

Je pense beaucoup à vous, j'*en* suis bien occupée (Mme de Sévigné)

3.2.2. *Y* remplace un nom de chose, de notion, rarement une personne (= à cela : *coi*)

Céder, je m'y oppose

Jusqu'au XVIII^e, remplaçait une personne :

Rien ne peut me distraire de penser à vous, j'y rapporte toutes choses
(Mme de Sévigné)

4. Système fonctionnel des pronoms personnels

Dans la phrase affirmative, les formes *conjointes* et *en/y* précèdent le verbe :

me, te, se (...)	+ le, la, les, en, y	
lui, leur,	+ en	
je, tu (...), (ne)		indicatif, subjonctif (pas)
en, y		
le, la, les	+ lui, leur, en, y	

Je me les achète

Je lui en donne

Je les lui achète

Les fonctions des formes conjointes : sujet, COD, COI, attribut, cpl. d'attribution, cpl. de lieu, ...

Les formes disjointes (moi, toi, lui, elles, eux) remplissent des fonctions différentes ou les mêmes dans des conditions contextuelles différentes. Acasuelles comme le nom, elles ont en principe les *fonctions* du nom.

a) cpl. prépositionnel :

Viens avec *moi*

b) sujet ou cpl. d'objet de phrase elliptique :

il a bu un pastis et *moi* une tisane

c) cpl. d'anticipation ou de reprise :

moi, je m'en moque

d) sujet ou objet coordonné :

Paul et *moi* partons

il a désigné mon frère et *moi*

e) attribut :

c'est *moi*

f) apostrophe :

toi, reste là

Ces fonctions les mettent en position accentuée, à l'inverse des formes conjointes (proclitiques). On emploie souvent les termes de *tonique* et *atone* en place de *disjoint* et *conjoint*. Cette dénomination n'est pas pertinente à l'impératif.

-moi, -toi, -nous, -vous, -le, -la, -les, -lui, -leur, -en, -y

-le, -la, -les + moi, toi, nous, vous, lui, leur

impératif

-m', -t', -lui, -leur + en

-nous, vous, -les + en, y

- Donnez m'en

- Conduisez nous-y

Mais :

- *Présentez-moi -lui

- *Mène m'y

- *Rappelle-l'en

En position postverbale, les pronoms conjoints restent contigus au verbe et s'ils terminent le groupe, reçoivent l'accent (--> le caractère atone est caduc).

Dans cette position, *me* et *te* sont remplacés par *moi* et *toi* (*dis-moi*, *tais-toi*)

Il s'agit de formes conjointes modifiées, à ne pas confondre avec les formes disjointes (homonymiques).

5. Signifié de l'opposition conjoint / disjoint

Il est difficile d'expliciter le sens de l'opposition conjoint / disjoint. Plusieurs explications sont possibles.

5.1. Valeur rhématique des formes disjointes ?

On opposera, dans une phrase, le thème au rhème : le thème est ce qui est connu, ce dont on parle ; le rhème est l'apport d'information, ce qu'on dit du thème (voir également le chapitre 1 sur la diathèse).

Exemples - qu'a fait Pierre ?

- (Pierre a fait) des bêtises

(thème) rhème

- qui a fait des bêtises ?

- Pierre (a fait des bêtises)

rhème (thème)

Cette notion de rhème rend en partie compte de l'emploi des formes disjointes. Soit deux couples de question/réponse.

(a) (1- Qu'est-ce que Paul t'a offert ?

(2- Paul m'a offert un livre

rhème

(b) (3- A qui Paul a-t-il offert un livre ?

(4- Paul a offert un livre à moi

rhème

En (2), le complément d'attribution n'est pas rhématique : on utilise la forme conjointe du pronom (me) ;

En (4), le complément d'attribution est rhématique : on utilise la forme disjointe du pronom (*à moi*).

Faut-il, à partir de tels exemples, généraliser et dire qu'on emploie :

- les formes conjointes, en fonction non rhématique ?

- les formes disjointes, en fonction rhématique ?

Cette généralisation serait abusive car :

a) le recours à la forme disjointe peut ne signifier que l'opposition d'une personne à une autre, au niveau du thème lui-même.

Marie aime Pierre, *lui* ne l'aime pas

b) Après une préposition, on ne peut utiliser qu'une forme disjointe, n'impliquant le plus souvent ni *rhématisation* ni *opposition* : chez *moi*, pour *lui*.

5.2. Personne tenue (pr. conjoints) / personne étoffée (pr. disjoints)

L'opposition *ténue/étoffée* est proposée par Damourette et Pichon qui font remarquer que les formes disjointes peuvent être renforcées par des adjectifs :

- soulignant l'identité (sur moi-*même*)

- opposant l'identité (chez nous *autres*)

- soulignant l'extension (moi *seul*, nous *deux*, vous *tous*)

mais non les formes conjointes :

*je le-*même* regarde

Soit donc :

Pronoms conjoints --> personne tenue --> expression des rapports syntagmatiques

Pronoms disjoints --> personne étoffée --> expression des rapports paradigmatiques

Le pronom conjoint dit quel rôle joue une personne

Le pronom disjoint dit quelle personne joue un rôle

Cette opposition est bien illustrée par la phrase suivante :

Quand on *lui* envoie le ballon, Paul le relance toujours à *moi*

forme conjointe

forme disjointe

Cette interprétation s'accorde avec le fait suivant : à la 3^e personne, les formes disjointes (lui, elle, eux, elles) distinguent le genre que confondent certaines formes conjointes (lui, les, leur).

Exercice : Relever, analyser et classer les pronoms personnels Céline p. 244-245 (« En même temps > avec les malades »).

Chapitre 9

Le pronom démonstratif

Comme pour les déterminants, on a une série simple et une série composée à l'aide des adverbes *ci* et *là*. De plus, les formes variables en genre et en nombre s'opposent aux formes neutres *ce*, *ça*, *ceci*, *cela*, qui ne se trouvent qu'au singulier.

1. Morphologie

	Singulier			Pluriel	
	masculin	féminin	neutre	masculin	féminin
Formes simples	celui	celle	ce ça	ceux	celles
Formes composées	celui-ci celui-là	celle-ci celle-là	ceci cela	ceux-ci ceux-là	celles-ci celles-là

2. Syntaxe

2.1. Les formes simples masculines ou féminines ne sont pas autonomes syntaxiquement. Elles reprennent le contenu sémantique et le genre de l'antécédent, en modifiant le plus souvent le nombre, et doivent être complétées par un élément qui peut être :

- une subordonnée relative : *j'ai vu tous les tableaux de la galerie. Celui que je préfère est déjà réservé. Celui* a pour antécédent *tableaux* : il en reprend le genre mais pas le nombre, et se complète de la relative : *que je préfère*.

- un SP : *j'ai vu tous les tableaux de la galerie. Celui de Miranda est magnifique.*

- un participe et de ses compléments : *j'ai vu tous les tableaux de la galerie. Celui peint par Miranda est magnifique.*

2.2. La forme neutre atone *ce* :

- s'emploie devant *être* : *c'est stupide* ; elle est de plus en plus remplacée par *cela*, *ça* : *ce/cela/ça serait stupide* ; sauf devant le présent de l'indicatif de *être* : *?cela/ça est stupide* (à l'exception du français de Belgique).

- s'emploie comme antécédent non animé d'une relative : *ce que tu dis est génial* ; ou d'un interrogative indirecte portant sur le cCOD : *je ne sais pas ce que tu veux*.

- s'emploie pour rendre plus facile le rapport entre sujet et attribut lorsque ces deux éléments ne sont pas du même nombre ou de la même personne : *ma plus belle histoire d'amour, c'est vous*.

- s'emploie dans les expressions figées *ce faisant*, *ce disant*, *sur ce*.

2.3. Les formes composées masc. et fém. sont employées sans complément. Elles ont, comme les déterminants démonstratifs (supra chapitre 5) un fonctionnement déictique et/ou anaphorique. Les formes en *-ci* renvoient au plus proche, les formes en *-là*, au plus éloigné, au moins en français classique et moderne. Le français contemporain n'emploie plus guère les formes en *-ci*.

2.4. Les formes composées *ceci* et *cela*, ainsi que la forme simple *ça*, issue de *cela*, s'emploient :

- en fonctionnement anaphorique : elles permettent de reprendre un antécédent neutre comme une phrase ou un paragraphe : *il m'a dit que j'étais belle, et cela m'a fait plaisir*. Mais elles peuvent aussi reprendre, de la même manière que *ce*, un antécédent dont elles neutralisent genre et nombre : *les progrès, cela/ça viendra plus tard*.
- en fonctionnement déictique : elles permettent de désigner un référent non encore catégorisé : *Et ça, c'est quoi ?* Elles peuvent également décatégoriser un référent de façon péjorative en ne le saisissant pas par sa nomination habituelle : *Et tu sors avec ça !* (*ça* désignant un jeune homme !!).

Ajoutons enfin que :

- *Ça* concurrence *il* impersonnel : *ça pleut comme vache qui pisse*.
- *Ceci*, *cela*, et *ça*, peuvent avoir une double complémentation : un adjectif attribut de l'objet introduit par *de*, et une complétive : *Pierre a ceci de bon qu'il est toujours d'accord*.

Exercice : Le démonstratif dans Céline p. 203-204 : « Pour se nourrir à l'économie, ...un même immeuble en face ».

Correction des exercices

Chapitre 1

Exercice 1 : Le passif peut-il s'appliquer aux phrases suivantes ?

1. Les assiettes sont ébréchées
2. Mon frère a la rougeole
3. Le soleil brûle les touristes
4. Les troupes envahissent le pays
5. Le chien mange

Les phrases 1, 2, 5 ne peuvent se mettre au passif

— P1 peut s'analyser comme :

SN + V être + adjectif (pas de cod pour la mise au passif)

— P2 : le verbe *avoir* ne se met pas au passif (sauf dans le tour familier : "je suis eu")

— P5 : il n'y a pas de SN objet qui puisse devenir sujet au passif

—

Les phrases 3 et 4 sont passivables, car elles possèdent un COD :

— les touristes sont brûlés par le soleil

— le pays est envahi par les troupes

Exercice 2 : Distinguer formes passives et formes actives intransitives composées :

1. La messe est célébrée chaque matin
2. A neuf heures, je serai parti
3. Un malheur est arrivé
4. Je suis rassuré
5. Il est nommé professeur
6. Il est devenu quelqu'un.

Formes passives : 1, 4, 5 :

1 - on célèbre la messe

4 - on me rassure

5 - on le nomme professeur

Notez que (1) et (4) peuvent aussi être analysées, en fonction du contexte, comme : *être* attributif + participe passé à valeur adjectivale.

Exercice 3 : Relever et analyser les phrases passives. *Céline*, p.255-264. "Elle n'allait pas nous les dire ... Et on coule".

La diathèse passive se note morphologiquement par l'auxiliaire *être* (autres possibilités : se faire + inf, se voir, se laisser + inf, non

réalisées dans le texte ; tour pronominal passif ; une occurrence) suivi du p. passé et syntaxiquement par les deux transformations actantielles suivantes par rapport à la phrase active : le COD de la phrase active devient sujet de la phrase passive ; le sujet de la phrase active devient compl. d'agent de la phrase passive (et peut être effacé). La modalité passive demande donc un verbe transitif direct (même s'il y a quelques exceptions).

La modalité passive est assez peu utilisée en français : on relève seulement 7 occurrences dans ce texte de 11 pages. On étudiera son fonctionnement et sa/ses fonctions.

1 Fonctionnement

1.1. Relevé, identification du tour *être* + participe passé

Le tour passif doit être distingué du tour attributif *être* + pp : le critère de distinction étant le maintien de la valeur temporelle lorsque l'on réécrit la phrase à l'actif. On relève dans le texte 7 occurrences de passif :

— 3 occurrences de présent passif : elles correspondent à un présent actif

(1) p.255 : nous qu'on *est* plus *inspirés* par la vie > la vie ne nous inspire plus

(2) p. 260 : la pièce n'*est* pas *montée* > on ne monte pas la pièce

(3) p. 262 : les grandes enfin *sont prises* > (le soir) prend enfin les grandes

— 2 occurrences d'imparfait passif : elles correspondent à un imparfait actif

(4) p. 257 : j'en *étais* tout *pénétré* de ces réflexions > ces réflexions me pénétraient complètement

(5) p. 261 : j'*étais* si *obsédé* par la déveine > la déveine m'obsédait si fort

— 1 occurrence de passé composé passif : elles correspondent à un passé composé actif

(6) p. 262 : ces choses n'*ont* pas encore *été étudiées* > on n'a pas encore étudié ces choses

— 1 occurrence de plus-que-parfait : elle correspond à un plus-que-parfait actif :

(7) p. 262 : l'intimité... *avait été* par la nature admirablement *réussie* > la nature avait admirablement réussi l'intimité

On remarque que les occurrences (2) et (4) peuvent également être analysées comme des tours attributifs :

(2) p. 260 : la pièce n'est pas montée > état résultant de : on n'a pas monté pas la pièce

(4) p. 257 : j'en étais tout pénétré de ces réflexions > état résultant de : ces réflexions m'avaient pénétré

Par contre ne sont pas des passifs les phrases

— p. 261 : ... si le placenta *était expulsé* tout entier : il s'agit d'un tour attributif, correspondant à l'état résultant de : elle avait expulsé le placenta tout entier

— p. 262 : sa manière de *se faire baiser* à des profondeurs..., p. 264 : savoir *se faire payer*, p. 264 : on *se fait honorer* par les riches : l'auxiliaire *se faire* garde ici sa valeur de 'participation active du sujet' : il n'est pas l'équivalent de *être*.

1.2. Complément d'agent

Le complément d'agent, lorsqu'il est exprimé, peut être introduit par

— la préposition *par* : (1) (5) (7)

— la préposition *de* : (4) : par rapport à *par*, *de* met moins fortement l'accent sur l'actantialité de l'agent qui peut n'apparaître que comme simple origine.

Le complément d'agent peut ne pas être exprimé : (2), (3), (6) : c'est une des fonctions du passif que de réaliser une phrase sans l'expression de l'agent.

1.3. Le passif pronominal

Certains verbes pronominaux, avec un sujet non animé, ont un sens passif :

— p. 255 : (8) ne pas savoir ce qui *se manigançait* entre sa femme, sa mère et moi (équivalent actif : ce que nous manigançons)

— p. 256 : (9) ses coudes ne *se détachaient* guère

2. Fonction(s)

Dans les tours (3), (4), (5) (6) et (7), (8) le passif permet de placer en position de thème un groupe qui, dans la logique actantielle, est ensemble but.

Dans les phrases (1) et (2), on attendrait plutôt à la place du passif, des tours actifs (selon la progression thème/prédicat) :

- (1) la pièce n'est pas montée ---> ils ne montent pas la pièce

- (2) les grandes enfin sont prises : vient en substitution dans le texte lui-même d'un tour actif précédent : "autant regarder (...) les velours du soir prendre l'avenue d'en face".

Dans ces deux cas, le passif a essentiellement une fonction stylistique : il permet de faire alterner le point de vue, en déplaçant le groupe but en sujet syntaxique.

4. Analyser les verbes pronominaux des phrases suivantes (extraites de Tocqueville : *De la démocratie en Amérique*) :

Lorsqu'un petit nombre d'hommes s'occupent : (pronominal autonome : l'emploi pronominal n'entretient pas un rapport systématique avec l'emploi non pronominal : *occuper*) en même temps des mêmes objets, ils s'entendent (pronominal réciproque : ils s'entendent entre eux) aisément.

Si ces hommes occupent dans le pays une position héréditaire, ils seront enclins à suivre les règles que s'étaient imposées (pronominal réflexif) leurs aïeux.

Comme ils ne sont point préoccupés des choses matérielles, ils ont pu s'intéresser (pronominal réflexif), pendant plusieurs générations, aux travaux de l'esprit.

Ils ont compris l'art littéraire et ils finissent par l'aimer pour lui-même et par goûter un plaisir savant à voir qu'on s'y conforme(pronominal neutre ou réflexif)

Une certaine mollesse d'esprit les pousse à écarter de leurs plaisirs mêmes ce qui pourrait s'y rencontrer (pronominal passif)de trop inattendu.

Exercice 5. Distinguer entre infinitif ou complétive régime d'un tour impersonnel, et infinitif ou complétive complément de l'adjectif.

(1) Il est juste que tu sois puni : complétive régime du tour impersonnel *il est juste*. (test : que tu sois puni est juste)

(2) Il est heureux d'arriver de bonne heure chez lui : infinitif complément, construit indirectement à l'aide de la préposition *de*, de l'adjectif *heureux* (test : *d'arriver de bonne heure chez lui est heureux)

(3) Il est content que tu sois là : complétive complément de l'adjectif *content*.

(*que tu sois là est content).

(4) Il m'est difficile d'intervenir : infinitif, construit indirectement à l'aide de la préposition *de*, régime de l'impersonnel. (Intervenir m'est difficile).

(5) Il est dur de renoncer : infinitif, construit indirectement à l'aide de la préposition *de*, régime de l'impersonnel.(renoncer est dur).

(6) Il est triste que Marie ne soit pas venue : phrase ambiguë : (i) si le pronom *il* est anaphorique, p. ex remplace Paul, la complétive soulignée est complément de l'adjectif *triste* ; mais (ii) si le pronom *il* est impersonnel, alors la complétive est régime de l'impersonnel. (Que Marie ne soit pas venue est triste).

Exercice 6 : Classifier les tours impersonnels des phrases suivantes :

- (1) Il a neigé pendant trois jours
- (2) Il est cinq heures
- (3) Il faut que tu viennes

- (4) Il y a encore trois places de libres
- (5) Il vaut mieux que tu te taises
- (6) Il est appelé par la direction que la librairie ferme dans 10'
- (7) Il lui est arrivé un malheur
- (8) Il est pour le moins étrange que Marie ne soit pas encore là
- (9) Il tombe une petite pluie fine
- (10) Il a été perdu un trousseau de clés
- (11) Il s'agit de savoir ce que tu veux faire
- (12) Il est venu seulement deux étudiants à la rencontre organisée par l'EàD
- (13) Il n'a pas été traité de ce problème lors de la réunion

On distinguera les(1) verbes impersonnels, des (2) verbes en emploi impersonnel :

1. Verbes impersonnels. On distinguera les verbes impersonnels intransitifs des verbes impersonnels avec régime :

- verbes impersonnels intransitifs : phrases (1)
- verbes impersonnels avec régime : phrases (3), (4)¹, (11).

2. Verbes en emploi impersonnel. On distinguera les tours actifs des tours passifs :

- tours actifs : (2), (5), (7), (8), (9), (12)
- tours passifs : (6), (10), (13).

Exercices sur le chapitre 3

1. Analyse morphologique des articles devant les noms soulignés :

Pierre revenait du marché ; il avait acheté du pain et des poissons
 Des toits des hameaux s'élèvent des fumées
 De jeunes arbres ont été plantés le long du chemin
 Elle est vêtue d'habits neufs.

- Article défini en contraction avec la préposition *de* dans :
 - du marché = de *le* marché
 - du chemin = de *le* chemin
 - des toits = de *les* toits
 - des hommes = de *les* hommes
- Article partitif
 - du* pain

¹ De fait, ce n'est pas le verbe *avoir* mais le tour *il y a* qui est impersonnel.

- Article indéfini

des poissons, *des* fumées

des a été remplacé par *de* (réduction) du fait de l'antéposition de l'adjectif dans :
de jeunes arbres

des a été effacé par la préposition *de* (haplogogie) dans :
vêtue *d'*habits neufs (elle porte *des* habits neufs)

2. Analyse morphologique et valeur sémantique de l'article devant les noms suivants, Céline p. 422 :

Vigny-sur-Seine, verdure, Paris, mois, publicité, entrée, ballet, fille, huissier, cocktails, tramway, révolution, gens, enfants, Seine et Oise, miracle, jardin, Laval, affaires, femmes, ménage, vacances.

L'article est un déterminant spécifique du nom : il permet donc de faire passer celui-ci de la *virtualité* (comme dans le dictionnaire : le nom n'a pas de référence) à *l'actualité* : le nom réfère contextuellement à tel ou tel objet.

Du point de vue syntaxique, l'article apparaît avant le nom qu'il actualise (comme les autres déterminants). Il peut se combiner avec les déterminants secondaires (indéfinis et numéraux : *les trois capitaines*) mais pas avec les autres déterminants spécifiques (démonstratif, possessif, *quel* interrogatif : **la cette fille*)

On distingue en français trois articles : défini (*le, la, les*) ; indéfini (*un, une, des*) ; partitif (*du, de la*). Ajoutons que certains noms se présentent en discours sans déterminant.

1. Article indéfini

L'article indéfini : *un, une, des* se situe, dans la perspective de G. Guillaume, sur un mouvement de singularisation, précédant en système, l'article défini, qui correspond à un mouvement de généralisation. Dans le texte, on relève une occurrence d'article indéfini masculin pluriel *des* : *des cocktails*. Il est à noter que l'article indéfini neutralise l'opposition de genre au pluriel, et que le morphème *des* est une forme de pluriel irrégulier. On l'explique par le fait que l'article *un /une*, sur un mouvement de singularisation, n'a pas permis la formation d'un pluriel régulier (*uns, unes*, tenté en Ancien français).

Des : valeur de quantité restreinte finie (des = un certain nombre de) : *des cocktails* : un certain nombre de cocktails

2. Article défini

L'article défini : *le, la, les*, peut se contracter avec les prépositions *à* et *de*. Dans le texte : *aux affaires* = *à les affaires*.

Dans la perspective de G. Guillaume, l'article défini présuppose la singularité acquise et se situe sur un mouvement de généralisation. En contexte, l'article défini a différents emplois :

— il actualise un nom dont le référent est connu pour être unique en son genre :

- *la publicité*, en tant que moyen de communication
- *le tramway*, en tant que moyen de transport
- *les affaires*, en tant qu'ensemble des activités d'intérêt public.

— il actualise un nom dont le référent relève de la singularité acquise, par anaphore associative :

l'huissier : par anaphore associative, *huissier* est à comprendre comme huissier du village de Vigny, et nos connaissances du monde présupposent que dans un village il y a un seul huissier.

— il actualise un nom dont le référent relève de la singularité acquise, par anaphore : *le miracle*. Si le nom *miracle*, dont c'est la première occurrence dans ce texte, est précédé de l'article défini, c'est que ce mot reprend une idée exposée précédemment : il ne peut s'agir que de lignes 2/3 : "un village qui *mue* dans la banlieue", donc *connue* de nous dans sa singularité ;

— il actualise un nom dont le référent relève de la singularité acquise, par cataphore :

la fille de l'huissier : le SP *de l'huissier* apporte au référent du nom *fille* la singularité requise. D'autre part, parce que le défini présuppose la singularité acquise, il nous est donné à entendre que cet huissier n'a qu'une fille.

— il actualise un nom avec une valeur de généralisation, le plus souvent au pluriel : *les gens*, *les enfants*, *les femmes de ménage* : dans le cadre de l'anaphore associative (les gens de Vigny), l'article saisit le référent de ces noms en généralité : les gens \approx tous les gens.

— la singularité est acquise par deixis : deux cas particulièrement subtils :

l'entrée : on pourrait expliquer l'article défini dans le cadre de l'anaphore associative : *l'entrée du village*. Mais un village a objectivement plusieurs entrées... On considérera ici que le village n'a qu'une entrée pour le narrateur (parisien) : c'est à partir de lui qu'est calculée ladite singularité ;

les vacances : quelles vacances? Ici également, on présupposera que le narrateur cite en discours direct libre les paroles des gens employant des femmes de ménage : c'est cet ancrage déictique de parole qui rend possible l'article défini : les vacances = les dernières vacances

3. Absence de déterminant

Un certain nombre de noms se présentent en discours sans déterminant. On distingue plusieurs cas :

1. Certains noms propres, auto-actualisés, n'ont pas besoin de déterminant pour passer de la langue au discours

- toponyme urbain ou départemental : *Vigny-sur-Seine*, *Paris*, *Seine et Oise*
- anthroponyme : *Laval*

2. Noms communs dont la référence n'est pas actualisée :

- le nom est en contexte négatif : sans *révolution* ;

— le nom indique une propriété relationnelle : la référence du compl. de nom n'est pas actualisée : boule de *jardin*, femmes de *ménage* ;

— le nom est régi par la préposition *par* en emploi distributif : *par mois*

3. Article effacé par haplogogie : dans *dépouillés de verdure*, le partitif féminin *de la* est effacé par haplogogie du fait de la préposition *de*.

4. Après la préposition *en*, pour des raisons historiques, l'article n'apparaît pas : *en ballet russe*.

Exercice Chapitre 7 : Céline p.324-326 (« Quant aux yeux > comparaisons désespérées »). Relever, classer, analyser les relatifs.

Le relatif est une classe complexe composée de déterminants (lequel, auquel, duquel) variables en genre et en nombre ; de pronoms invariables (qui, que, quoi, dont) et variables en genre et en nombre (lequel, auquel, duquel) et d'un adverbe (où). Les morphèmes relatifs ont ceci de spécifique que, outre le fonctionnement habituel des déterminants, pronoms ou adverbe, ils sont des subordonnants et à ce titre se trouvent en tête de la proposition subordonnée qu'ils introduisent (éventuellement précédés d'une préposition). Le pronom ou l'adverbe relatifs peuvent se présenter avec ou sans antécédent ; le déterminant relatif a toujours un antécédent. Dans le texte, on n'a aucune occurrence de déterminant relatif.

1. Relatif sans antécédent

1.1. Quoi

L.24 : il aurait de *quoi* se désoler

Le pronom *quoi*, précédé de la préposition **de**, est coï du verbe de la relative à l'infinitif *se désoler*.

1.2. Où

L. 42 : les gens et les choses *où* nous les avions laissés

L'adverbe *où* est CCL de la relative qu'il introduit.

2. Relatif avec antécédent

2.1. Que

Le pronom relatif *que*, qui s'élide devant voyelle, a différentes fonctions dans le texte :

a) cod

L. 53 : nous voilà aux dernières gelées ! » *qu'il* remarquait

Que, qui a pour antécédent la phrase en discours rapporté (« nous voilà aux dernières gelées ! ») est cod du verbe *remarquer*.

Précisons que dans le tour populaire « *qu'il* remarquait », nous analysons *que* comme relatif ; d'autres grammairiens l'analysent comme complétif.

b) régime

L. 54 : le temps *qu'il* faisait

Que, qui a pour antécédent le SN *le temps* est régime du verbe *faire*.

c) attribut du sujet

L.26 : ce *qu'ils* étaient devenus

Que a pour antécédent le pronom démonstratif neutre *ce* et est attribut du sujet de la relative le pronom personnel *ils*.

d) CCT :

L. un jour *qu'il* effectuait

Que a pour antécédent le SN *un jour* et est CC de temps de la relative. On aurait pu avoir à sa place l'adverbe *où*.

Nous n'avons pas relevé le *que* du tour extractif

L. 29 : *c'était* à cause de ses picotements *qu'il* n'y voyait pas

car il ne s'agit pas à proprement parler d'un relatif, mais d'un relateur omni-fonction.

2.2. dont

le pronom *dont* peut être :

a) complément de nom :

L.63 : un plaisir *dont* il n'avait eu jusque là que l'imagination

Dont a pour antécédent le SN *un plaisir* et est complément de nom du SN *l'imagination*.

b) coi :

L.66 : aux temps *dont* il parlait

dont a pour antécédent le SN *les temps* ; il est complément d'objet indirect du verbe *parler*.

2.3. lequel

Le pronom est ici au féminin pluriel *lesquelles* :

L.2 : l'existence de cicatrices et à travers *lesquelles* la lumière ne passait plus (...)

lesquelles a pour antécédent le SN avec nom de chose *des cicatrices*. Son emploi est obligatoire.

Le relatif, en tant qu'il introduit une subordonnée, contribue à complexifier la syntaxe.

Chapitre 8

Exercice : Relever, analyser et classer les pronoms personnels Céline p. 244-245 (« En même temps > avec les malades »).

Relevé :

	Formes conjointes		Formes disjointes (acasuelles)
cas sujet	cas régime	cas datif	

	L6 <i>je</i> dirai tout <i>je</i> peux vivre	L9 ne <i>me</i> tuez pas L8 Laissez- <i>moi</i> faire	L1 ils <i>me</i> montraient L20 y <i>m'en</i> vole L25 tu <i>me</i> réponds	L3 qu'à <i>moi</i> L17 vers <i>moi</i>
1ère sing	L10 <i>je</i> dirai tout <i>je</i> vous l'assure L13 <i>je</i> vous rendrai L22 <i>j'ai</i> pas de mère L25 <i>j'</i> vais te foutre			

2è sing	L25 si <i>tu</i> me réponds	L24 je vais <i>te</i> foutre
---------	-----------------------------	------------------------------

3è sing	L1 <i>Il</i> est sucré L19 <i>il</i> ne le mérite pas L20 y <i>m'en</i> vole <i>il</i> a tous les tics <i>il</i> finira L25 <i>il</i> était filé L26 <i>on</i> ne pourra jamais ... L27 <i>on</i> change de conversation	L10 je vous <i>l'</i> assure	L18 <i>lui</i> sucrez surtout L26 il <i>lui</i> crie	L26 mais <i>lui</i>
------------	---	------------------------------	---	---------------------

2è plur	L11 <i>vous</i> vous repliez L14 <i>vous</i> en crèverez	L11 <i>vous</i> <i>vous</i> repliez	L4 elles <i>vous</i> filent L10 je <i>vous</i> l'assure L13 je <i>vous</i> rendrai
------------	---	-------------------------------------	--

3è plur	L2 <i>ils</i> dissimulaient L4 <i>elles</i> vous filent
------------	--

Pron adv C.ind	L14 <i>vous</i> <i>en</i> crèverez L20 y <i>m'en</i> vole L27 la toute <i>en</i> rougit
----------------------	---

1. Première personne singulier

1.1. Forme conjointe

1.1.1. Pronom sujet : je = celui qui parle

- Le narrateur

L7 *je* dirai tout, si *je* peux vivre

L11 *je* dirai, *je* vous l'assure

L14 *je* vous vendrai

- Les personnages dans le discours rapporté en style direct

L24 (Bébert) *j'ai pas de mère*

L26 (la tante) *j'veais te foutre*

Remarquons que dans cette dernière occurrence, le e est élide (calque de la prononciation) alors qu'il est devant consonne.

1.1.2. Pronom cas régime : *me* (substitut également de celui qui parle, ici le narrateur)

L10 ne *me* tuez pas

Lorsque la forme conjointe est postposée du fait de la modalité impérative, elle prend la forme *moi* :

L9 Laissez-*moi* faire

1.1.3. Pronom cas datif : *me* (homonymique de la forme précédente) (substitut également de celui qui parle) :

- le narrateur : L2 : ils *me* montraient

- La tante : L21 : y *m'en* vole : *me* est placé avant *en*

L27 : tu *me* réponds

1.2. Forme disjointe : *moi*

L4 : ils ne le montraient à personne qu'à *moi*

L30 : revint vers *moi*

Dans les deux occurrences, l'emploi de la forme disjointe est obligatoire.

L4 : le pronom est inséré dans la négation ne ... que

L30 : le pronom est après préposition.

Dans la deuxième occurrence, la forme disjointe n'a pas de valeur particulière.

Dans la première, elle a fortement valeur *rhématique* (comparer avec l'occurrence avec forme conjointe : ils *me* montraient).

2. Deuxième personne du singulier

2.1. Forme conjointe

2.1.1. Pronom sujet : tu, celui à qui je parle

L27 : si *tu* me réponds

La tante s'adresse à Bébert. *Tu* est le substitut personnel de ce personnage

2.1.2. Pronom cas datif : te

L26 : je vais *te* foutre

Ici également *te* est le substitut pour Bébert : la tante s'adresse à lui

3. Troisième personne du singulier

3.1. Forme conjointe

3.1.1. Pronom sujet

a) *Il / elle*

Les occurrences sont au masculin : *il. Il*, pronom représentant de non-personne, peut être mis pour représenter tout nom :

- un nom de chose :

L17 : *il* est sucré, ... à propos de *sirop. Il* est mis pour sirop

- un nom de personne : Bébert

Occurrences lignes 20, 23, 28

On remarque que Céline reproduit parfois la prononciation [i]

L21 : y m'en vole

qu'il graphie, d'une façon aberrante, par le graphème y.

b) *On* :

L4 : on ne payera jamais

L30 : on change de conversation

. Dans la 1ère occurrence, *on* a sa valeur de personne générale indéfinie (= nous, les hommes).

. Dans la 2è occurrence, *on* remplace (populairement) *nous* (exclusif = je + elle).

Remarquons que *nous* sujet n'est pas employé dans le texte.

3.3.2. Pronom cas régime : *le*

L12 : je vous *l'*assure

Le, cod du verbe assurer, est un pronom neutre, anaphorique de la phrase précédente : "je dirai tout"

3.3.3. Pronom cas datif : *lui*

L19 : *lui* sucrez surtout pas

L29 : il *lui* crie

Lui peut représenter un masculin (ligne 19, Bébert) comme un féminin (L29, la tante)

3.3.4. Forme disjointe

L28 mais *lui*, il était filé

Forme masculin, à valeur d'insistance sur le thème (il = Bébert)

4. Deuxième personne du pluriel

Vous, en tant que forme conjointe, dans le texte est mis pour la/les personne(s), interlocuteurs potentiels du narrateur.

4.1 - Pronom sujet

L12 : *vous* vous replierez

L15 : *vous* en crèverez

4.2 - Pronom cas régime direct

L11 : vous *vous* replierez

L'emploi du pronom -régime du verbe- constitue la forme pronominale réfléchie.

4.3 - Pronom cas datif

L5 : elle *vous* filent

L12 : je *vous* l'assure

L14 : je *vous* rendrai

5. Troisième personne du pluriel

On relève deux occurrences de forme sujet conjointe :

- l'une masculine :

L2 *ils* me montraient

ils est l'anaphore de *les malades*, dont parle le narrateur,

- l'autre féminine :

L5 : *elles* vous filent

elles est l'anaphore du GN *les hideurs* dont parle le narrateur.

6. Pronom-adverbe complément indirect du verbe

On relève seulement *en*, en trois occurrences :

L15 : vous *en* crèverez

L21 : i m'*en* vole

L30 : la tante *en* rougit.

Dans les 3 cas, *en* est anaphorique :

L15 : *en* = d'être plus lâches et plus immondes (infinitif)

L21 : *en* = du sucre (GP)

L30 : *en* = de ce qu'il lui a crié : ...(Proposition subordonnée).

Chapitre 9

Exercice : Le démonstratif dans Céline p. 203-204 : « Pour se nourrir à l'économie, ...un même immeuble en face ».

La classe des démonstratifs comporte des déterminants et des pronoms, qui fonctionnent le plus souvent anaphoriquement et/ou déictiquement.

1. Les déterminants démonstratifs

Il existe un système de formes simples et un système de formes composées. Le texte ne présente que des occurrences de formes simples.

1.1. Relevé et classement

	Masculin	féminin
Singulier	l. 27 dans <i>ce milieu</i> l. 48 <i>ce chancre du monde</i>	l.22 <i>cette fourmilière américaine</i> l. 35 dans <i>cette aventure</i> l. 46 <i>cette monotonie gonflée</i>
pluriel	l.9 sur <i>ces épais tapis</i>	L6 <i>ces belles créatures</i> l. 46 <i>ces étendues de façades</i>

1.2. Sémantique

Dans un certain nombre d'occurrences, le déterminant démonstratif a un fonctionnement clairement anaphorique : ainsi de L6 *ces belles créatures pour les riches* qui actualise un référent déjà présenté dans le chapitre précédent : les prostituées ; de l. 22 *cette fourmilière américaine*, qui reprend la ville de New York, explicitement mentionnée dans la chapitre précédent ; de l. 27 *dans ce milieu*, qui reprend la population de la ville ; de l. 35 *dans cette aventure*, qui renvoie à l'expérience de vie dont il nous est parlé.

Mais que dire des quatre autres occurrences ? Prenons l.9 *sur ces épais tapis* : il n'a pas été question des tapis précédemment : on ne saurait donc parler d'anaphore. On peut cependant voir là un fonctionnement par anaphore associative : les tapis sont présents dans le cotexte dans la mesure où ils sont une partie de l'hôtel Laugh Calvin. Le même type d'explication vaut pour les trois occurrences restantes : l. 48 *ce chancre du monde*, l. 46 *cette monotonie gonflée de pavés*, l. 46 *ces étendues de façades* : les référents n'ont pas été précédemment mentionnés mais ils sont des parties des « hautes rues », ils sont donc présents implicitement dans le cotexte.

On peut expliquer ces quatre dernières occurrences d'une autre façon : on peut également dire qu'elles fonctionnent déictiquement par rapport au personnage : si l'on adopte le point de vue du personnage, alors les tapis de l.9 *sur ces épais tapis*, font partie de sa situation : il peut les désigner déictiquement. Il en va de même des 3 dernières occurrences.

2. Pronoms

Le pronom démonstratif dispose pareillement d'un système de formes simples et d'un système de formes composées. Il dispose de plus d'un système de formes neutres. Seules ces dernières sont réalisées dans le texte.

2.1. La forme simple neutre *ce*

Elle s'emploie devant le verbe *être* : l. 3 : c'est commode, l. 19 *c'était tout juste assez*, l. 53 *c'est-à-dire*. Elle a un fonctionnement anaphorique : p. ex., l.3 *ce* a pour antécédent *s'acheter un petit pain chaud avec une saucisse dedans*.

Elle s'emploie comme antécédent neutre d'une relative : l. 19 *pour rattraper ce qu'il me fallait d'entrain*. Fonctionnement cataphorique.

2.2. Les formes composées neutres *cela* et *ça*

Cela est la forme normée, *ça*, qui en est issue par écrasement, la forme hyponormée. Ces pronoms sont dans le texte employés avec un fonctionnement anaphorique :

- Comme sujet d'un verbe autre qu'être : l.3 *ça se vend* ; l.7 *ça ne vaut alors même plus la peine*. Ainsi, dans l'occurrence de l.3, *ça* anaphorise *un petit pain chaud avec une saucisse dedans*.

- Comme relais permettant de poursuivre une phrase : l. 36 *et cela si profondément...*

Devoir (à retourner pour le 1^{er} avril 2008 dernier délai) : Céline p. 91-92, (« Je me sentais si incapable > crise du rassemblement des souvenirs »).

1. Les relatifs (7 points)

2. Les pronoms personnels (lignes 6 --> 15) (6 points)

3. Les déterminants devant les noms suivants (7 points) : professeur (l. 6), difficultés (l. 7), maître (l. 22), trouble (l. 23), défaillances (l. 31), crises (l. 36).